une lignée singulière

v1.9

Abauzit

— since 1764 —

généalogie[1]

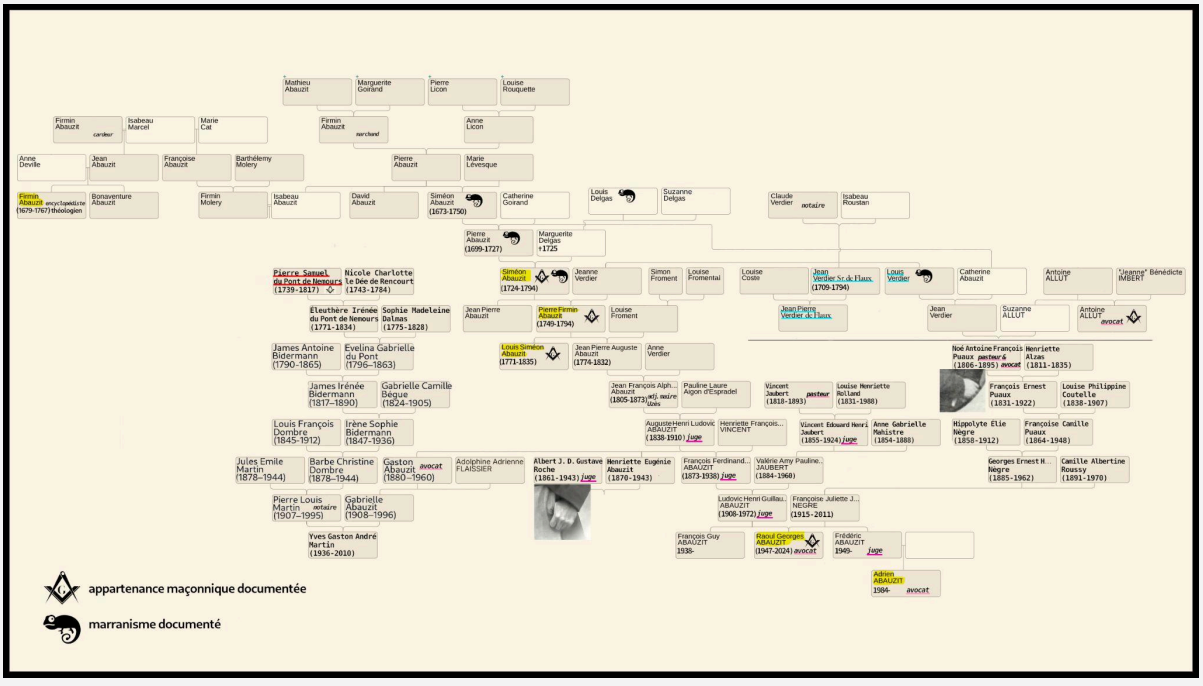

[1] vérifiée pour la lignée paternelle d'Adrien Abauzit en croisant avec les archives départementales
https://gw.geneanet.org/pdelaubier?lang=fr&n=abauzit&oc=0&p=simeon&type=tree
https://gw.geneanet.org/bourelly?lang=fr&n=abauzit&oc=1&p=simeon&type=tree
https://gw.geneanet.org/retienne?lang=fr&n=abauzit&oc=0&p=adrien&type=tree
https://gw.geneanet.org/majeafloni?lang=fr&n=allut&oc=0&p=suzanne&type=tree

Jean-Christophe Galant, Mireille Olmière (2002), *Les belles demeures familiales d'Uzès : XVIe-XIXe siècle* :

p. 127

La famille Abauzit

“Cette ancienne famille originaire de Pougnadoresse, réalise au XVIII siècle une ascension sans précédent. Les archives fiscales témoignent de leur incroyable enrichissement. En 1652, les registres mentionnent deux Firmin Abauzit. L'un est cardeur (31° contribuable sur 719) et l'autre est marchand, (84° contribuable) En 1726, Siméon Abauzit [1673-1750], marchand, est désormais le 3e contribuable d'Uzès. Son descendant [c’est-à-dire son petit-fils[2] Siméon 1724-1794] est le premier propriétaire foncier, en 1780 ; il paie près de 1500 livres de taille (plus de 11400 euros). M. Abauzit, de confession protestante, fait fortune dans le négoce textile. Il s'associe avec son beau-frère, Verdier, vers 1745, ce qui augmente considérablement le poids financier de sa maison de commerce.

Mais cette lignée est surtout célèbre par l'activité intellectuelle et philosophique d'un de ses membres : Firmin Abauzit, né en 1679, à Uzès. Ce philosophe et théologien protestant s'est distingué par ses écrits (...) Firmin Abauzit s'est, également, forgé une réputation honorable, grâce à ses études de mathématiques. Retiré à Genève, où il a fui la France, après la révocation, il devient bibliothécaire et bénéficie d'une grande considération. L'autre partie de sa famille reste à Uzès, afin de préserver la maison de commerce. Ils adoptent un catholicisme de "surface" et leur fortune ne cesse de croître.”

[2] son fils Pierre étant décédé d’une fluxion de poitrine à l’âge de 28 ans https://www.jstor.org/stable/24288864 p. 528

p. 15
“Les Verdier, marchands négociants, première fortune d'Uzès sous la Révolution, sont apparentés à des marchands, des bourgeois, des avocats, des seigneurs ou coseigneurs. Leurs filles ou épouses bénéficient de dots conséquentes : 60 000 ou 73 100 livres.”

p. 89
La famille Verdier de Flaux
“Cette famille descend d'un notaire de Lédignan. Elle est installée à Uzès depuis le milieu du XVIIe siècle. Dans les années 1740, M. Verdier, de confession protestante, s'associe avec son beau-frère, Abauzit. Leur maison de commerce devient vite très prospère, et ils dominent incontestablement le négoce uzétien. Ils se lancent, tout d'abord, dans le commerce des troupeaux principalement des bêtes à laine et, ensuite, dans le textile. Ils commercialisent le drap, la soie, ou bien le coton et le velours. (...) La famille de Flaux figure dans toutes les enchères de biens nationaux sous la Révolution. Elle achète le domaine et le château médiéval de La Capelle, résidence d'été des évêques d'Uzès, ainsi que le fort de Saint-Siffret et la propriété attenante des anciens chanoines.”

Fonds Verdier de Flaux (XVème siècle-1916) :
“Le premier du nom est Claude Verdier, notaire à Lédignan. Il défendit sa ville assiégée par les catholiques. Son petit-fils Pierre Verdier épousa en 1673 Anne Talonc dont il eut Claude Verdier, avocat, qui vint à Uzès avec ses frères et se mit dans le commerce des étoffes de laine. Claude Verdier épousa en 1705 Isabeau Roustan dont il eut Jean Verdier, premier seigneur de Flaux. Celui-ci avait acheté pour son fils aîné la seigneurie de Flaux avec le droit d'ajouter à son nom celui de Flaux.”

26 octobre 1673, baptême protestant de Siméon Abauzit (1673-1727) :

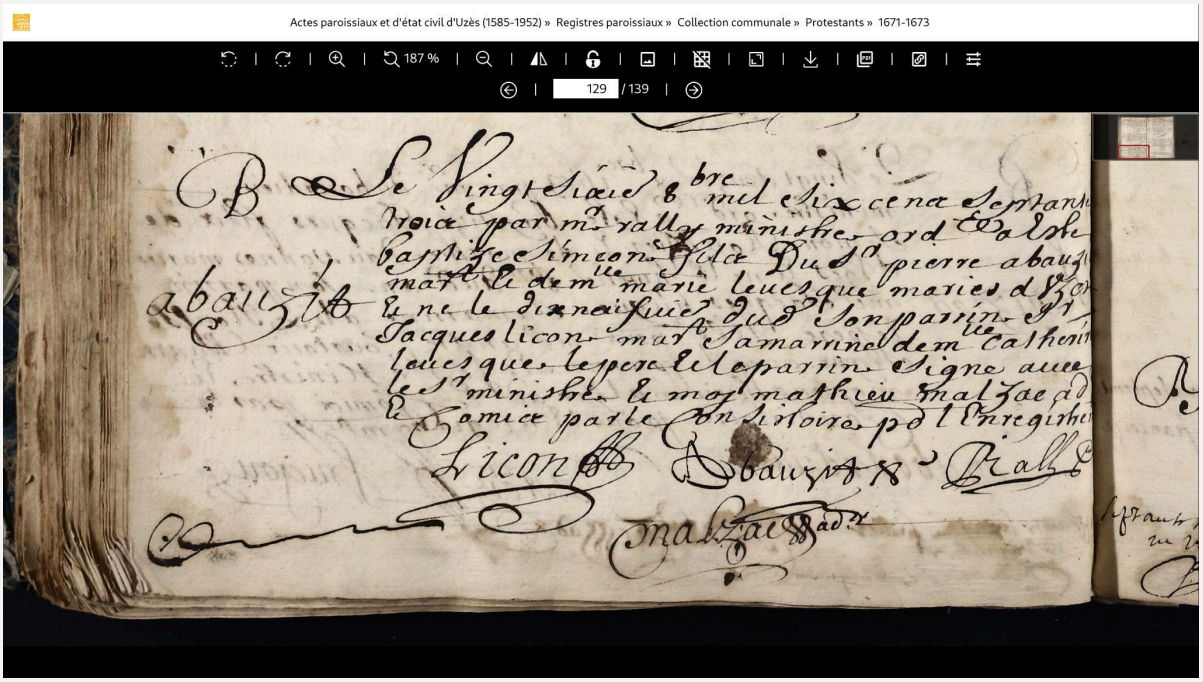

La Révocation de l'Edit de Nantes en 1685 oblige Siméon à se "convertir" : il fait baptiser son fils Pierre (1699-1727) dans l'église catholique :

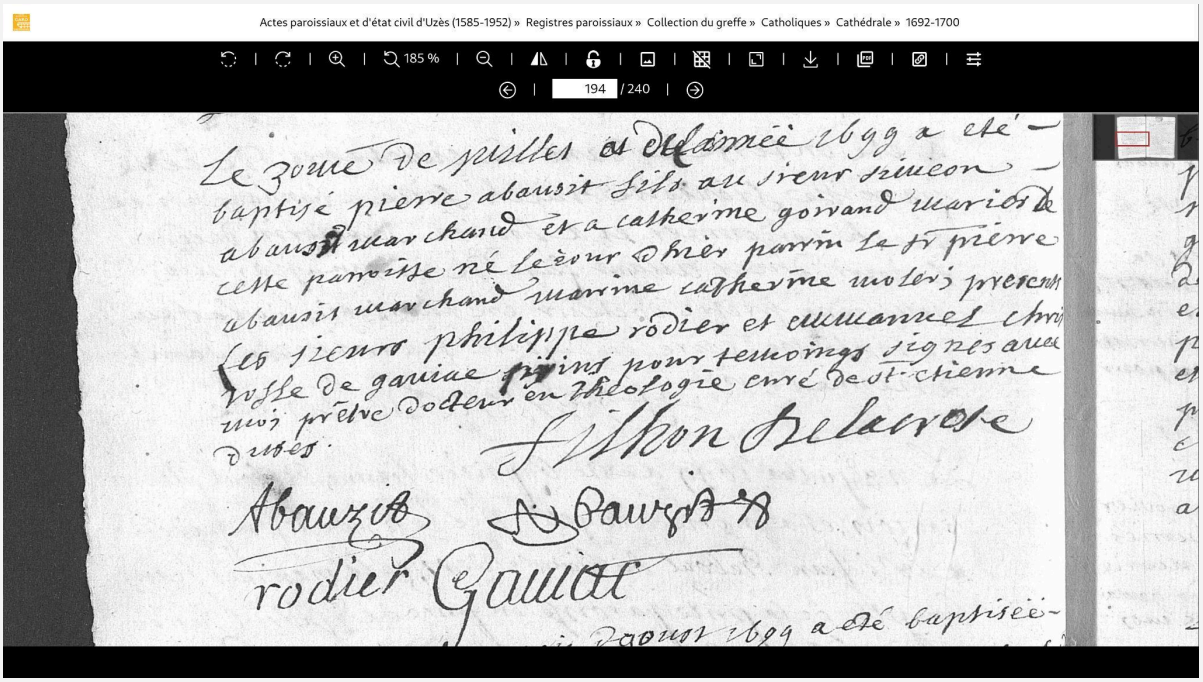

mariage de Pierre Abauzit avec Marguerite Delgas dans l'église catholique en 1723 :

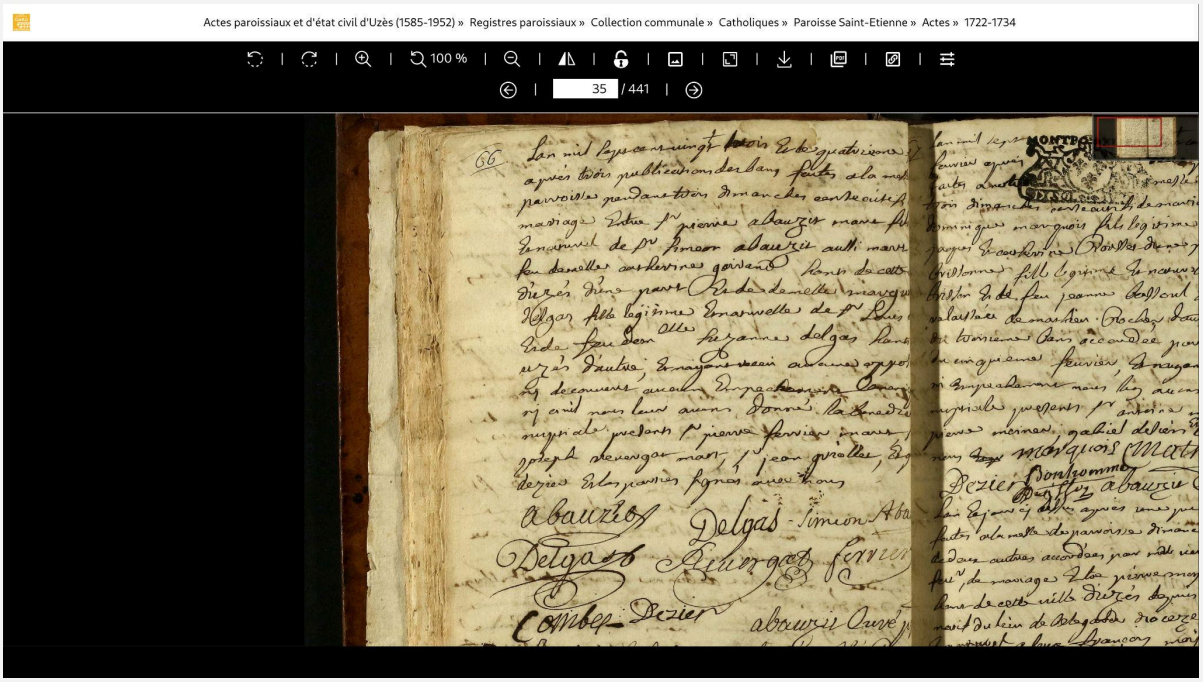

"abjuration" de Louis Delgas, beau-père de Pierre Abauzit :

https://www.jstor.org/stable/24288864 p. 530

4° Et qu'il faut ajouter que ledit Louis Delgas était venu voir sa femme malade en 1719, il abjura la R. P. R., et promit de vivre et mourir en bon catholique romain, cependant il retourna à Genève après son abjuration du 12 juillet 1719 et y a apostasié.

Ce procès dura longtemps et diminua l'héritage. Louis décéda à l'étranger en 1736 avant que les trois branches Delgas aient eu gain de cause.

Delgas Jacques Israël seigneur de Cruviers.

Le fils de Louis Delgas à sa majorité administra les biens de ses parents déjà importants à la sortie de son père et qui s'étaient accrus par le commerce qu'il fit à l'étranger. Son fils, Jacques Israël, épousa Louise de Larnac et de ce fait devint seigneur de Cruviers. Cette seigneurie avait été vendue par le baron de Faugères (fugitif) à Pierre de Larnac, écuyer, et sa fille en hérita

17 avril 1724, baptême catholique de Siméon Abauzit (1724-1794) fils de Pierre :

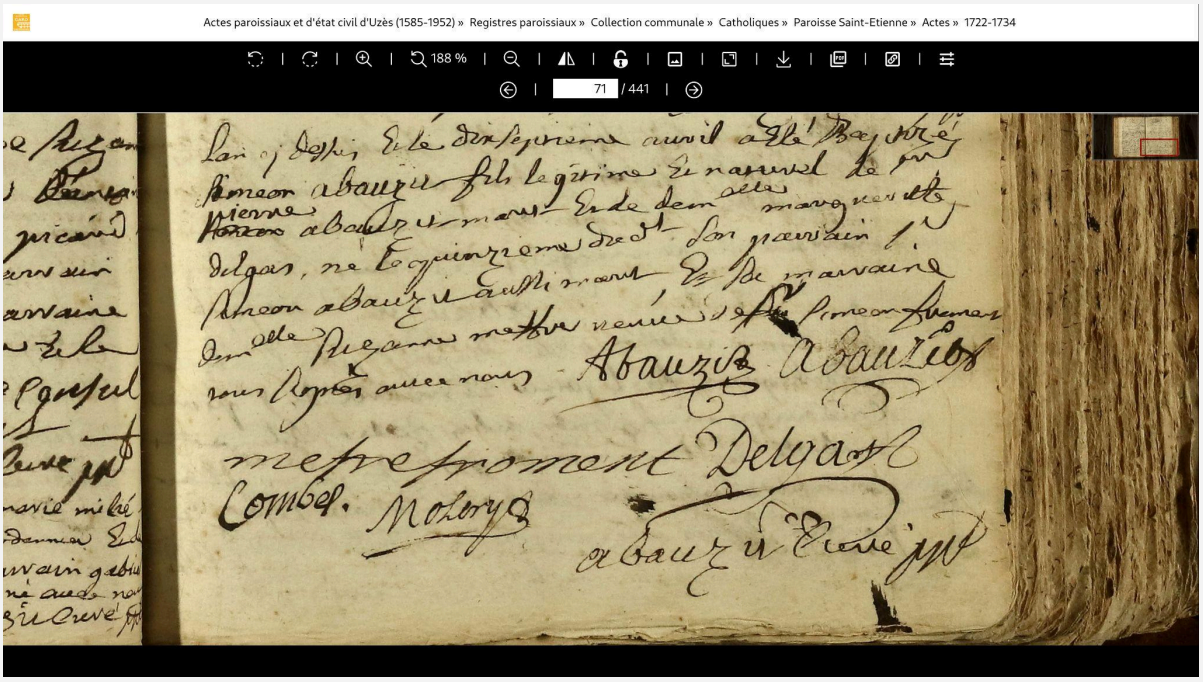

1er février 1742, Siméon Abauzit (1724-1794) et son épouse Jeanne Verdier abjurent leur protestantisme (Catherine Abauzit la tante de Siméon et son mari Louis Verdier font de même) :

> “L'an mil sept cent quarante deux en le premier jour du mois de février après trois publications canoniquement faites dans notre église sans oppositions ni avoir découvert aucuns empechemens Nous prêtre et Curé de la paroisse St Etienne d'Uzès soussigné avons solennellement béni en face de l'église selon la forme présentée par le rituel romain le marriage entre Sr. Siméon Abauzit fils légitime et naturel de feu Sr. Pierre Abauzit et de feu Dlle. Margueritte Delgas d'une part et Dlle. Jeanne Verdier fille légitime et naturelle de Sr. Claude Verdier marchand et de Dlle Isabeau Roustang d'autre [part] tous [illisible] en paroisse du consentement des parties que nous avons reçu par parole du présent aussi bien que leur abjuration des erreurs de la R.P.R. [Religion Prétendue Réformée] le tout en présence de [témoins] etc.”

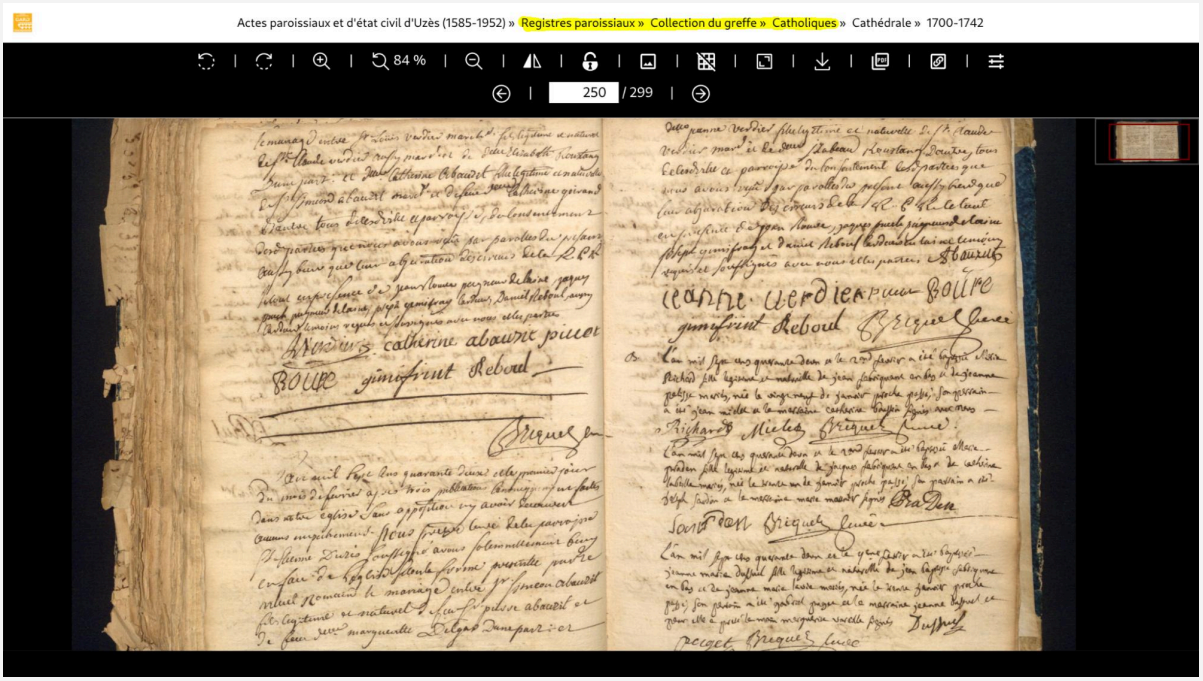

Cependant, le 19 février 1749, soit 7 ans après son “abjuration”, Siméon fait baptiser son fils Firmin dit Pierre-Firmin dans l’église réformée :

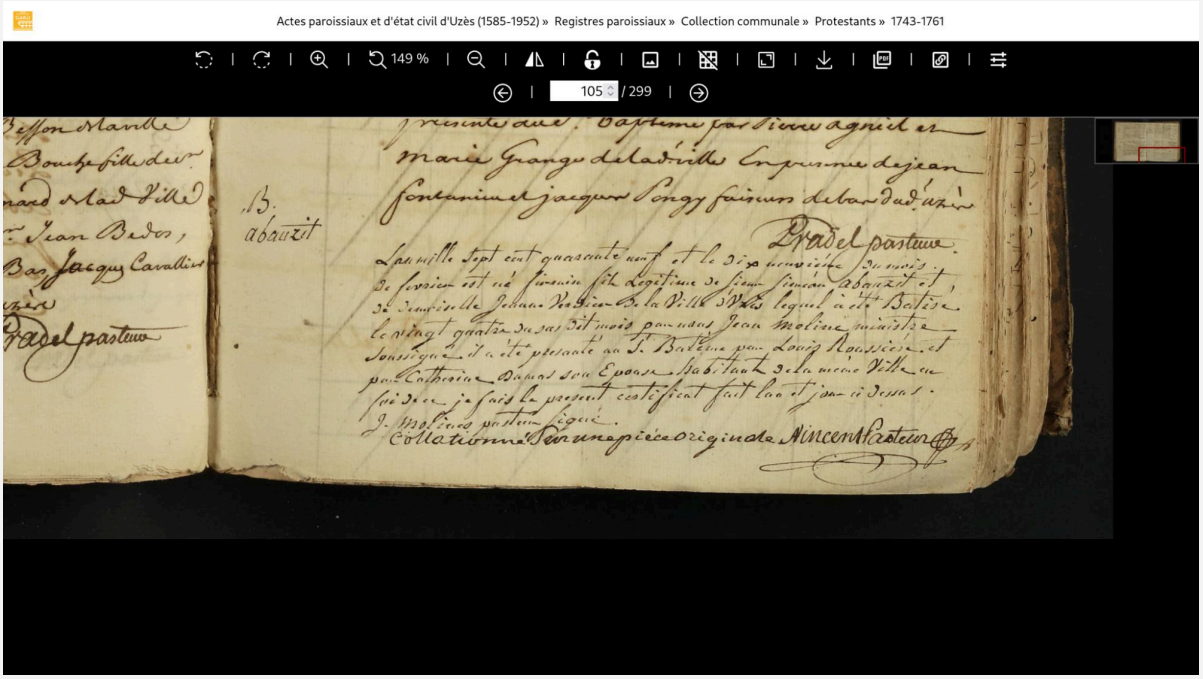

Baptême protestant en 1750 de Jean-Pierre, cadet de Pierre-Firmin :

149 % | 118 / 299

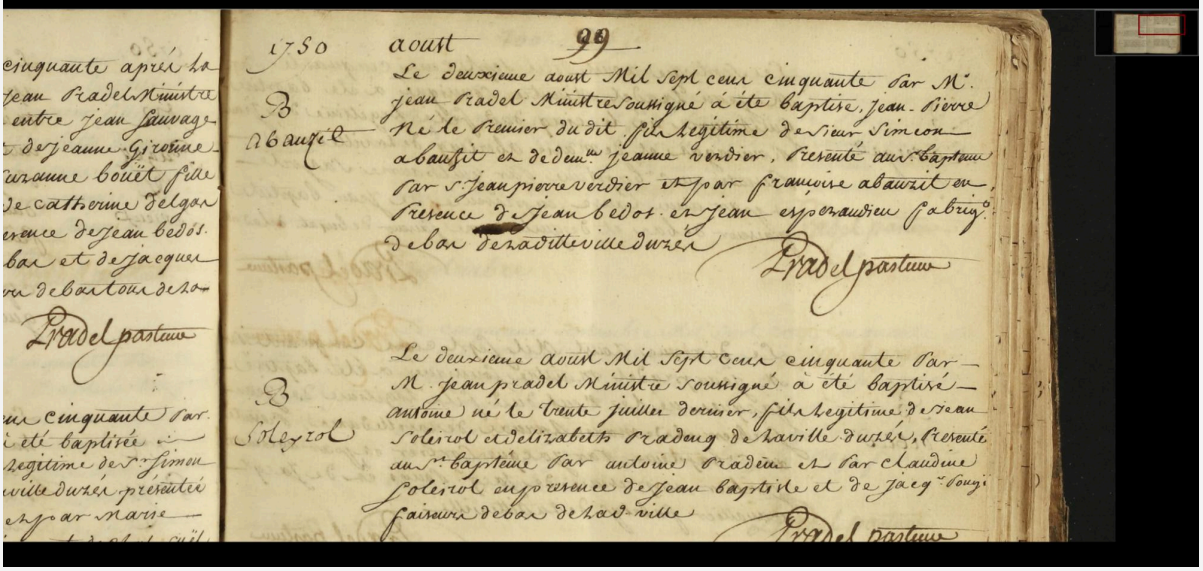

cinquante après la
jean Pradel Ministre
entre jean Sauvage
de jeanne Giroune
Suzanne boüet fille
de catherine Delgas
erence de jean bedot.
bas et de jacque
ou de bas tous deux

Pradel pasteur

un cinquante par
i été baptisée
legitime de S.r Simon
ville durez presenté
es par marie

1750 aoust 99

Le deuxieme aoust Mil sept cens cinquante par M.
jean Pradel Ministre soussigné a été baptisé, jean Pierre
né le premier du dit fils legitime de sieur Simeon
abaussit et de deum.e jeanne verdier, presenté au S.t baptesme
par S.r jean pierre verdier et par françoise abaussit en
presence de jean bedot et jean esperandieu fabric.s
de bas de la ville d'uzes

Pradel pasteur

Le deuxieme aoust Mil sept cens cinquante par
M. jean pradel Ministre soussigné a été baptisé
antoine né le trente juillet dernier, fils legitime de sieur
soleirol et elizabeth pradeng de la ville d'uzes, presenté
au S.t baptesme par antoine pradel et par Claudine
soleirol en presence de jean baptiste et de jacq.s rouzi
faisans de bas de la ville

Pradel pasteur

Bossu

Rechercher un nom de famille, une année ou une ville (période ~1750-1850) :

OK

Ce moteur de recherche effectue ses requêtes sur les 165 896 fiches qu'il a indexé du *Fichier Bossu* du *Fonds maçonnique* du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France

Ce projet a reçu le soutien de l'IDERM.

Ph. Ferré (2009) *Uzès et l'Uzège, 20 siècles d'histoire* pp. 209-215 :

Une histoire méconnue, la Franc-Maçonnerie uzétienne au XVIIIe siècle

Philippe Ferré

On note la présence dans la ville, attestée par son livre d'architecture[a], qui couvre la période du 4 novembre 1764 au 5 mai 1769, d'une *Respectable Loge Saint-Jean d'Écosse*.

Cette loge est créée et installée le 26 décembre 1764 (Saint-Jean d'hiver) par la *Respectable Loge Saint-jean d'Écosse à l'Orient de Nîmes* : « Du vingt sixième décembre mil sept cent soixante quatre la Loge ayant été convoquée a été ouverte par Celle d'apprentis en la forme ordinaire par le frère Domergue Orateur député de la Loge St Jean d'Ecosse de l'Orient de Nîmes, et Conjointement avec les frères Bilange et Abauzit de la Resp. ble Loge faisant les fonctions de Premier et Second Surveillant, après quoi les frères susnommés ayant successivement procédé à l'Examen de tous les f. soussignés qui ont renouvellé leurs obligations entre les mains des f. députés, f. Domergue a remiz les Constitutions accordées à la L. par Celle de St Jean d'Ecosse, lesquelles ayant été fait lecture. Les frères Bouschet, Carreiron et Boucoyran y étant nommés, les trois Colonnes ont été installés en leurs places par les f. députés, qui leur ont transmis En secret les Connaissances particulières et relatives aux places. Ensuitte Il a été fait lecture des Reglemens particuliers de la Resp. ble L. St J. d'E. et du Catalogue des f. qui la Composent […] Le f. Latour Chambon a été élu Orateur, Le f. Boudet Secret. re, Le f. Anibal Danger Tresorier. Le f. Teissier Me des Cérémonies et Le f. Rollin. Et ce fait après les Instructions. La Loge

d'apprentis a été fermée par le f. Bouschez V[ble] [abréviation de Vénérable ou Vénérable Maître, le frère qui préside les travaux de la loge] et Convoquée pour Celle d'instruction au premier Dimanche prochain du mois de Janvier prochain ».

Suivent les signatures de Domergue, député ; Bilange, député ; Louis Mauzis, député ; Bouschet, vénérable ; Carreiron, surveillant ; Bocoyran, 1[er] surveillant ; Latour Chambon, orateur ; Teissier, maître de cérémonies ; Annibal Danger, trésorier ; Rollin ; Voulland, expert ; Bonnet ; Bouët ; Nattes ; De Luziés ; Fabre ; Nicolas ; Froment ; Goudard ; Loudès ; Boudet, secrétaire.

D'après un document de la Bibliothèque municipale de Nîmes, signé J.F. et s'appuyant sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, quelques noms ont été identifiés (les variations orthographiques des noms, chose fréquente sur de tels documents, sont celles du manuscrit) : « Rollin serait Claude Rollin, né à Alès en 1712 d'un père architecte, et devenu lui-même architecte de la ville d'Uzès. À ce titre, il supervise, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, tous les grands travaux d'urbanisme : le nouvel hôtel de ville, l'église Saint-Étienne, et surtout les casernes -appelées plus tard de Brueys- dont il est le seul maître d'œuvre. Sur les registres paroissiaux (il est marié à une Uzétienne du nom de Suzanne Tesse), il se qualifie de peintre et architecte.

François Boucoyran est pharmacien ou « maître apothicaire ».

Latour-Chambon ne peut être que Pierre Henry Chambon, avocat au parlement, viguier et juge de la prévôté et du chapitre d'Uzès. Marié à J.G. de Moreau de Champlois, elle-même fille de Marthe de Brueys de La Tour, il est le père du futur conventionnel modéré Jean-Michel Chambon, dit Chambon-Latour.

Voulland est Jean Voulland, receveur des tailles royales, oncle de Jean Henry, subdélégué de l'intendance à Uzès puis futur conventionnel.

Froment : il est peu probable qu'il soit le baron de Castille, Gabriel-Joseph de Froment-Fromentès, dont on sait pourtant qu'il a appartenu à la franc-maçonnerie, mais qui était, à l'époque considérée, bien jeune. Il pourrait s'agir de Simon Froment, seigneur de Sagriès, allié aux Abauzit, protestants ».

Il n'y a pas de précisions concernant les autres membres, non plus que d'indications s'agissant de la profession de chacun.

À cet égard, le tableau de loge de Saint-Jean d'Écosse de Nîmes, qui figure à la fin des règlements délivrés par celle-ci à la loge d'Uzès, nous instruit sur la fréquentation des loges maçonniques à cette époque : on compte sept procureurs, trois avocats, deux greffiers, un notaire, quatre marchands, trois bourgeois dont un est ancien officier de garde cottes (sic). Outre ces gentilshommes, nous trouvons De Genar, baron de Vauvert ; Gautier, prieur et seigneur de Saint-Sauveur-de-Cruzières ; Astier, maire de Vernoux ; De la Chadenede, « sindic du pais de Vivarais » ; Baud, chanoine bénéficier de Saint-Gilles ; Bajot, religieux de l'ordre de Cîteaux.

Cette représentation est assez significative et l'on voit que les ecclésiastiques n'étaient pas les derniers à fréquenter les loges.

Il est intéressant de noter que les constitutions et les règlements accordés par Nîmes à la loge d'Uzès ne sont pas sensiblement différents, sur le fond, de ceux des loges d'aujourd'hui. Les différences affectent certaines modalités en usage alors.

Voici, en la forme, la teneur des constitutions : « De la Parfaite Loge Saint Jean d'Ecosse, a l'Orient de Nismes, Lieu Eclairé ou regnent le Silence, la Force, l'Union, la Paix, et la Persévérance, située par 43 degrés et 20 minuttes Nord.

Pour maintenir l'usage de travailler a la perfection de l'ordre Maçon ensevely sous les ruines des Batimens Gotiques, et pour la multiplication des Veritables freres Ecossais, par le pouvoir que la Respectable et Grande Loge St Jean En Ecosse nous en a donné, Nous avons affilié a nos Travaux le Cher f. Jacques Louis Bouschet, et en Etablissant une Loge fille a l'Orient d'Uzès, l'avons institué par ces présentes, Venerable Maître de Notre ditte Loge fille avec tous les pouvoirs usités dans la Maçonnerie. Le f. Jean Carreiron premier Surveillant, et le f. françois Bocoyran second Surveillant, préalablement Examinés, et même éclairés si besoin est, par nos Chers f. Domergue, Billanger et Abauzit a ces fins députés par délibération de Cejourd'huy, et a Condition encore que les Statuts généraux de l'Ordre, et les particuliers de Notre respectable Loge qui leur seront Communiqués seront ponctuellement observés. Qu'on ne recevra aucun frère avant l'age de vingt un an. Que la maîtrise ne sera jamais donnée à Aucun frère Servant, et que toutes les années après la St Jean Baptiste, on nous avisera de toutes les Mutations qui se fairont dans la Loge, et des Noms et Nombre des frères qui La composeront, le tout sous peine de Nullité des presentes.

Donné en Loge régullierement assemblée L'An de la Lumiere Cinq mille sept Cent Soixante quatre, et le seizieme du douzieme mois […] »

Suit la teneur des reglemens. Les extraits les plus significatifs sont reproduits ici.

• Article 1. « La Loge sera composée ainsy que le sont toutes les Loges régulieres, d'un venerable Maître ; d'un premier, et second Surveillant ; d'un orateur ; d'un Secretaire ; d'un Tresorier ; d'un Maître des Ceremonies ; et d'un Maître d'Hotel ».

• Article 2. « La Loge s'assemblera regulierement deux fois le mois, scavoir le premier et troisieme dimanche de chaque mois, les freres qui manqueront de se rendre à celle du troisieme dimanche payeront en sus de la responsion du mois douze sols d'aumone à moins d'Excuse Légitime ».

Littré, qui était franc-maçon, nous apprend que responsion est un terme d'origine militaire qui signifie charge ou redevance. Il s'agit en l'occurrence de la cotisation payée par chacun à la loge. Lors d'une initiation, le récipiendaire devait acquitter « une responsion de deux louis d'or outre les gans [les francs-maçons en loge portent des décors ainsi que des gants blancs] pour tous les frères, et celle de ceux qui se fairont affiliés sera d'un Louis d'or qui seront employés aux Besoins de la Loge ». « La responsion de chaque membre de la loge sera de trois livres par mois, et sur cette Responsion sera comprise la dépense du Repas qui se prendra une fois par mois en Loge et les trois livres seront payées soit qu'on assiste ou qu'on n'assiste pas au banquet a moins de maladie ou d'absence pendant un mois entier, mais dans ce dernier cas les absents payeront seulement trente sols par mois […] ».

• Article 3. « La Loge sera composée de vingt sept freres domicilés et résidants à Uzès, elle n'excèdera pas ce nombre a moins que ce ne fut en faveur de quelqu'un dont le merite seroit a toute Epreuve. Alors par une deliberation particuliere on derogeroit au present article. Mais s'il se presente des personnes non domiciliées et Étrangeres ne fixant point leur sejour à Uzès, elles seront reçues ayant été reconnues posseder les qualités requises, et être connues de quelqu'un des freres qui en reponde ».

• Extrait de l'article 5 : « Les Grades d'apprenti et de compagnon seront donnés dans la meme Loge, les Servans ne Recevront en aucun cas que celui d'apprenti, le Grade de Maitre ne sera donné que sept mois après celui de compagnon a moins que pour de Bonnes Raisons la Loge n'en décide autrement, bien Entendu que les apprentis et Compagnons répondront pertinemment sur leurs Grades et qu'ils auront fréquenté la Loge pendant les temps ».

Cette loge est ce que l'on appelle aujourd'hui une loge « bleue », c'est-à-dire qu'elle ne confère que les trois grades mentionnés. Cependant, on trouve à trois reprises, le 13 janvier 1765, le 27 octobre de la même année et enfin le 4 janvier 1767, la mention d'initiations à un grade plus élevé. Historiquement c'est un fait très important qui atteste de la présence et de la vigueur des hauts grades que nous évoquerons plus loin. Ainsi, à la première date citée : « Par le Vénérable a été dit que les fs. Teissier et Favre aprentis Compagnons et Mes sont dans la chambre de réflexion pour recevoir le grade de M[e] Parfait qui leur fut accordé dans la derniere Loge qu'il convient de les envoyer prendre pour recevoir le Grade. Surquoy la Loge a délibéré que le f. M[e] de Ce iroit preparer les f. et les mettroient en Etat pour les introduire en Loge pour y recevoir le Grade de M[e] Parfait l'un après l'autre. Ce qui a été fait tout de suitte. Rien de plus n'a été proposé pour le bien de l'art. Après quoi la Loge après l'instruction ordinaire a été fermée par le V[ble] et convoquée pour celle d'instruction au vingtieme du Courrant ».

Ce degré de maître parfait était le premier après le grade de maître, et constituait la première marche de l'ancienne maîtrise, l'équivalent des loges de perfection d'aujourd'hui.

• L'article 13 stipule « qu'il y aura un tronc pour les pauvres dont le Venerable aura une clef, et le Tresorier une autre, tous les frères seront libres d'y donner a leur voloné […] ».

• Article 14 : « Tous les frères garderont un secret inviolable sur tout ce qui se passera en loge, les freres Visiteurs seront priés d'en user de meme, et les membres de la loge payeront une amande de six livres aplicable au tronc des pauvres pour la première fois qu'ils y manqueront, vingt quatre livres pour la seconde, et interdiction de six mois pour la troisième ».

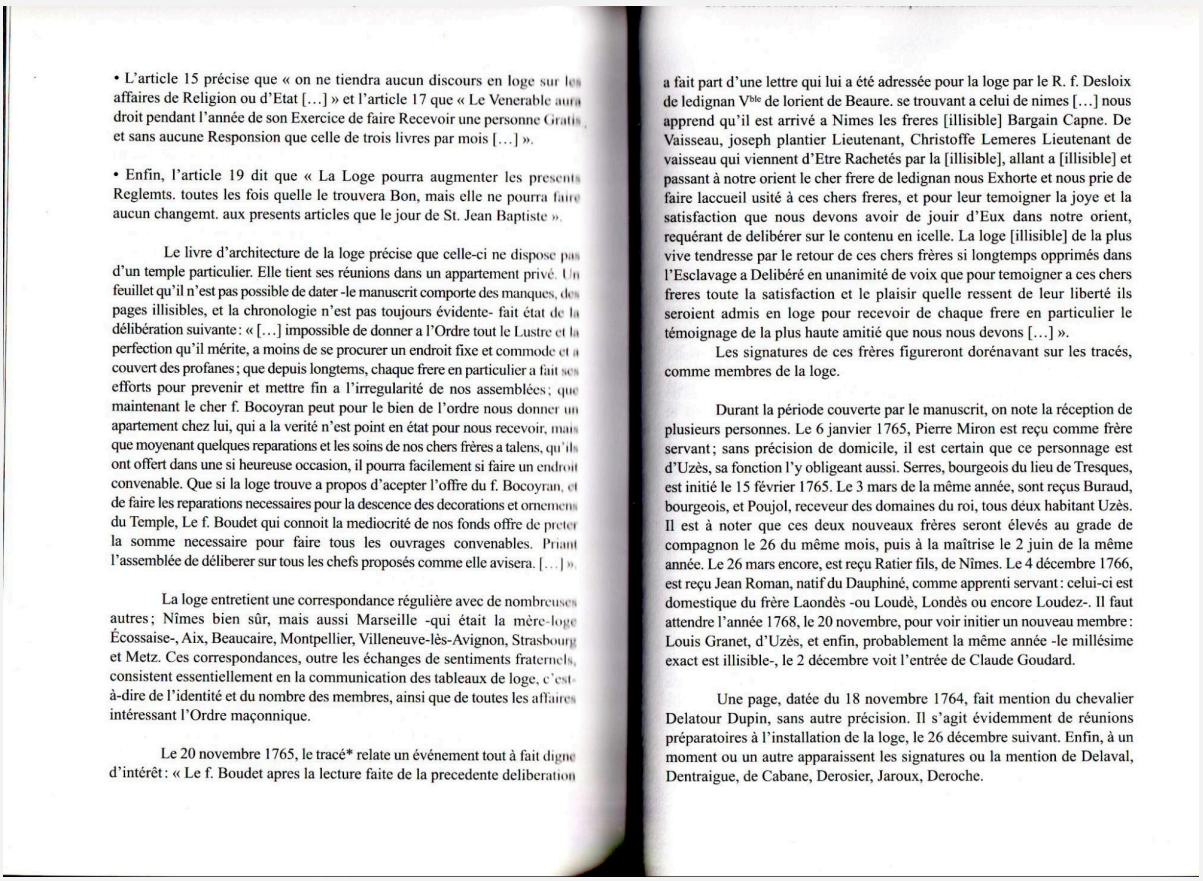

• L'article 15 précise que « on ne tiendra aucun discours en loge sur les affaires de Religion ou d'Etat […] » et l'article 17 que « Le Venerable aura droit pendant l'année de son Exercice de faire Recevoir une personne Gratis, et sans aucune Responsion que celle de trois livres par mois […] ».

• Enfin, l'article 19 dit que « La Loge pourra augmenter les presents Reglemts. toutes les fois quelle le trouvera Bon, mais elle ne pourra faire aucun changemt. aux presents articles que le jour de St. Jean Baptiste ».

Le livre d'architecture de la loge précise que celle-ci ne dispose pas d'un temple particulier. Elle tient ses réunions dans un appartement privé. Un feuillet qu'il n'est pas possible de dater -le manuscrit comporte des manques, des pages illisibles, et la chronologie n'est pas toujours évidente- fait état de la délibération suivante : « […] impossible de donner a l'Ordre tout le Lustre et la perfection qu'il mérite, a moins de se procurer un endroit fixe et commode et a couvert des profanes ; que depuis longtems, chaque frere en particulier a fait ses efforts pour prevenir et mettre fin a l'irregularité de nos assemblées ; que maintenant le cher f. Bocoyran peut pour le bien de l'ordre nous donner un apartement chez lui, qui a la verité n'est point en état pour nous recevoir, mais que moyenant quelques reparations et les soins de nos chers frères a talens, qu'ils ont offert dans une si heureuse occasion, il pourra facilement si faire un endroit convenable. Que si la loge trouve a propos d'acepter l'offre du f. Bocoyran, et de faire les reparations necessaires pour la descence des decorations et ornemens du Temple, Le f. Boudet qui connoit la mediocrité de nos fonds offre de preter la somme necessaire pour faire tous les ouvrages convenables. Priant l'assemblée de déliberer sur tous les chefs proposés comme elle avisera. […] ».

La loge entretient une correspondance régulière avec de nombreuses autres ; Nîmes bien sûr, mais aussi Marseille -qui était la mère-loge Écossaise-, Aix, Beaucaire, Montpellier, Villeneuve-lès-Avignon, Strasbourg et Metz. Ces correspondances, outre les échanges de sentiments fraternels, consistent essentiellement en la communication des tableaux de loge, c'est-à-dire de l'identité et du nombre des membres, ainsi que de toutes les affaires intéressant l'Ordre maçonnique.

Le 20 novembre 1765, le tracé* relate un événement tout à fait digne d'intérêt : « Le f. Boudet apres la lecture faite de la precedente deliberation a fait part d'une lettre qui lui a été adressée pour la loge par le R. f. Desloix de ledignan V^ble^ de lorient de Beaure. se trouvant a celui de nimes […] nous apprend qu'il est arrivé a Nimes les freres [illisible] Bargain Capne. De Vaisseau, joseph plantier Lieutenant, Christoffe Lemeres Lieutenant de vaisseau qui viennent d'Etre Rachetés par la [illisible], allant a [illisible] et passant à notre orient le cher frere de ledignan nous Exhorte et nous prie de faire laccueil usité à ces chers freres, et pour leur temoigner la joye et la satisfaction que nous devons avoir de jouir d'Eux dans notre orient, requérant de delibérer sur le contenu en icelle. La loge [illisible] de la plus vive tendresse par le retour de ces chers frères si longtemps opprimés dans l'Esclavage a Delibéré en unanimité de voix que pour temoigner a ces chers freres toute la satisfaction et le plaisir quelle ressent de leur liberté ils seroient admis en loge pour recevoir de chaque frere en particulier le témoignage de la plus haute amitié que nous nous devons […] ».

Les signatures de ces frères figureront dorénavant sur les tracés, comme membres de la loge.

Durant la période couverte par le manuscrit, on note la réception de plusieurs personnes. Le 6 janvier 1765, Pierre Miron est reçu comme frère servant ; sans précision de domicile, il est certain que ce personnage est d'Uzès, sa fonction l'y obligeant aussi. Serres, bourgeois du lieu de Tresques, est initié le 15 février 1765. Le 3 mars de la même année, sont reçus Buraud, bourgeois, et Poujol, receveur des domaines du roi, tous déux habitant Uzès. Il est à noter que ces deux nouveaux frères seront élevés au grade de compagnon le 26 du même mois, puis à la maîtrise le 2 juin de la même année. Le 26 mars encore, est reçu Ratier fils, de Nîmes. Le 4 décembre 1766, est reçu Jean Roman, natif du Dauphiné, comme apprenti servant : celui-ci est domestique du frère Laondès -ou Loudè, Londès ou encore Loudez-. Il faut attendre l'année 1768, le 20 novembre, pour voir initier un nouveau membre : Louis Granet, d'Uzès, et enfin, probablement la même année -le millésime exact est illisible-, le 2 décembre voit l'entrée de Claude Goudard.

Une page, datée du 18 novembre 1764, fait mention du chevalier Delatour Dupin, sans autre précision. Il s'agit évidemment de réunions préparatoires à l'installation de la loge, le 26 décembre suivant. Enfin, à un moment ou un autre apparaissent les signatures ou la mention de Delaval, Dentraigue, de Cabane, Derosier, Jaroux, Deroche.

S. Aspord-Mercier (2009) *Uzès et l'Uzège, 20 siècles d'histoire* pp. 138-139 :

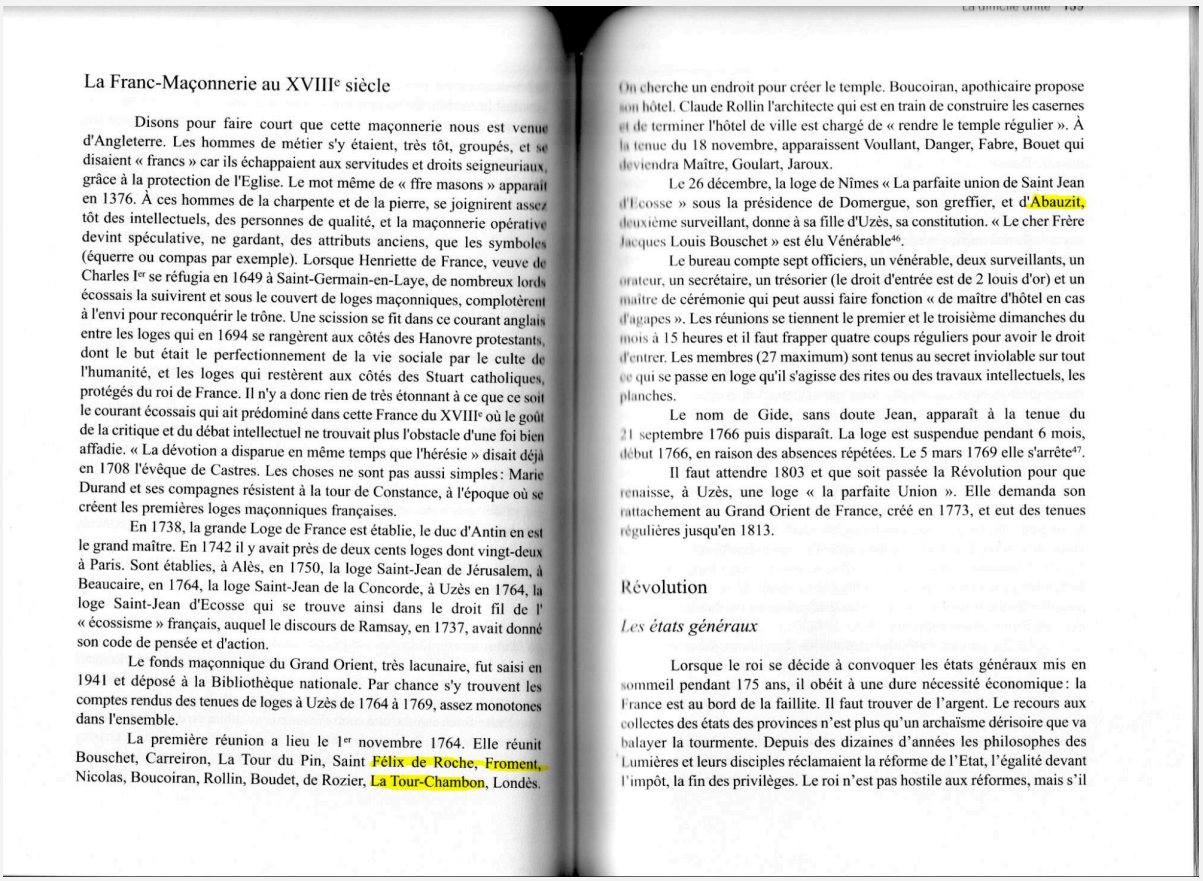

La Franc-Maçonnerie au XVIIIe siècle

Disons pour faire court que cette maçonnerie nous est venue d'Angleterre. Les hommes de métier s'y étaient, très tôt, groupés, et se disaient « francs » car ils échappaient aux servitudes et droits seigneuriaux, grâce à la protection de l'Eglise. Le mot même de « ffre masons » apparaît en 1376. À ces hommes de la charpente et de la pierre, se joignirent assez tôt des intellectuels, des personnes de qualité, et la maçonnerie opérative devint spéculative, ne gardant, des attributs anciens, que les symboles (équerre ou compas par exemple). Lorsque Henriette de France, veuve de Charles Ier se réfugia en 1649 à Saint-Germain-en-Laye, de nombreux lords écossais la suivirent et sous le couvert de loges maçonniques, complotèrent à l'envi pour reconquérir le trône. Une scission se fit dans ce courant anglais entre les loges qui en 1694 se rangèrent aux côtés des Hanovre protestants, dont le but était le perfectionnement de la vie sociale par le culte de l'humanité, et les loges qui restèrent aux côtés des Stuart catholiques, protégés du roi de France. Il n'y a donc rien de très étonnant à ce que ce soit le courant écossais qui ait prédominé dans cette France du XVIIIe où le goût de la critique et du débat intellectuel ne trouvait plus l'obstacle d'une foi bien affadie. « La dévotion a disparue en même temps que l'hérésie » disait déjà en 1708 l'évêque de Castres. Les choses ne sont pas aussi simples : Marie Durand et ses compagnes résistent à la tour de Constance, à l'époque où se créent les premières loges maçonniques françaises.

En 1738, la grande Loge de France est établie, le duc d'Antin en est le grand maître. En 1742 il y avait près de deux cents loges dont vingt-deux à Paris. Sont établies, à Alès, en 1750, la loge Saint-Jean de Jérusalem, à Beaucaire, en 1764, la loge Saint-Jean de la Concorde, à Uzès en 1764, la loge Saint-Jean d'Ecosse qui se trouve ainsi dans le droit fil de l' « écossisme » français, auquel le discours de Ramsay, en 1737, avait donné son code de pensée et d'action.

Le fonds maçonnique du Grand Orient, très lacunaire, fut saisi en 1941 et déposé à la Bibliothèque nationale. Par chance s'y trouvent les comptes rendus des tenues de loges à Uzès de 1764 à 1769, assez monotones dans l'ensemble.

La première réunion a lieu le 1er novembre 1764. Elle réunit Bouschet, Carreiron, La Tour du Pin, Saint Félix de Roche, Froment, Nicolas, Boucoiran, Rollin, Boudet, de Rozier, La Tour-Chambon, Londès.

On cherche un endroit pour créer le temple. Boucoiran, apothicaire propose son hôtel. Claude Rollin l'architecte qui est en train de construire les casernes et de terminer l'hôtel de ville est chargé de « rendre le temple régulier ». À la tenue du 18 novembre, apparaissent Voullant, Danger, Fabre, Bouet qui deviendra Maître, Goulart, Jaroux.

Le 26 décembre, la loge de Nîmes « La parfaite union de Saint Jean d'Ecosse » sous la présidence de Domergue, son greffier, et d'Abauzit, deuxième surveillant, donne à sa fille d'Uzès, sa constitution. « Le cher Frère Jacques Louis Bouschet » est élu Vénérable[46].

Le bureau compte sept officiers, un vénérable, deux surveillants, un orateur, un secrétaire, un trésorier (le droit d'entrée est de 2 louis d'or) et un maître de cérémonie qui peut aussi faire fonction « de maître d'hôtel en cas d'agapes ». Les réunions se tiennent le premier et le troisième dimanches du mois à 15 heures et il faut frapper quatre coups réguliers pour avoir le droit d'entrer. Les membres (27 maximum) sont tenus au secret inviolable sur tout ce qui se passe en loge qu'il s'agisse des rites ou des travaux intellectuels, les planches.

Le nom de Gide, sans doute Jean, apparaît à la tenue du 21 septembre 1766 puis disparaît. La loge est suspendue pendant 6 mois, début 1766, en raison des absences répétées. Le 5 mars 1769 elle s'arrête[47].

Il faut attendre 1803 et que soit passée la Révolution pour que renaisse, à Uzès, une loge « la parfaite Union ». Elle demanda son rattachement au Grand Orient de France, créé en 1773, et eut des tenues régulières jusqu'en 1813.

Révolution

Les états généraux

Lorsque le roi se décide à convoquer les états généraux mis en sommeil pendant 175 ans, il obéit à une dure nécessité économique : la France est au bord de la faillite. Il faut trouver de l'argent. Le recours aux collectes des états des provinces n'est plus qu'un archaïsme dérisoire que va balayer la tourmente. Depuis des dizaines d'années les philosophes des Lumières et leurs disciples réclamaient la réforme de l'Etat, l'égalité devant l'impôt, la fin des privilèges. Le roi n'est pas hostile aux réformes, mais s'il

Ce second surveillant co-fondateur de la loge d'Uzès en 1764 est de fait Siméon Abauzit (1724-1794) :

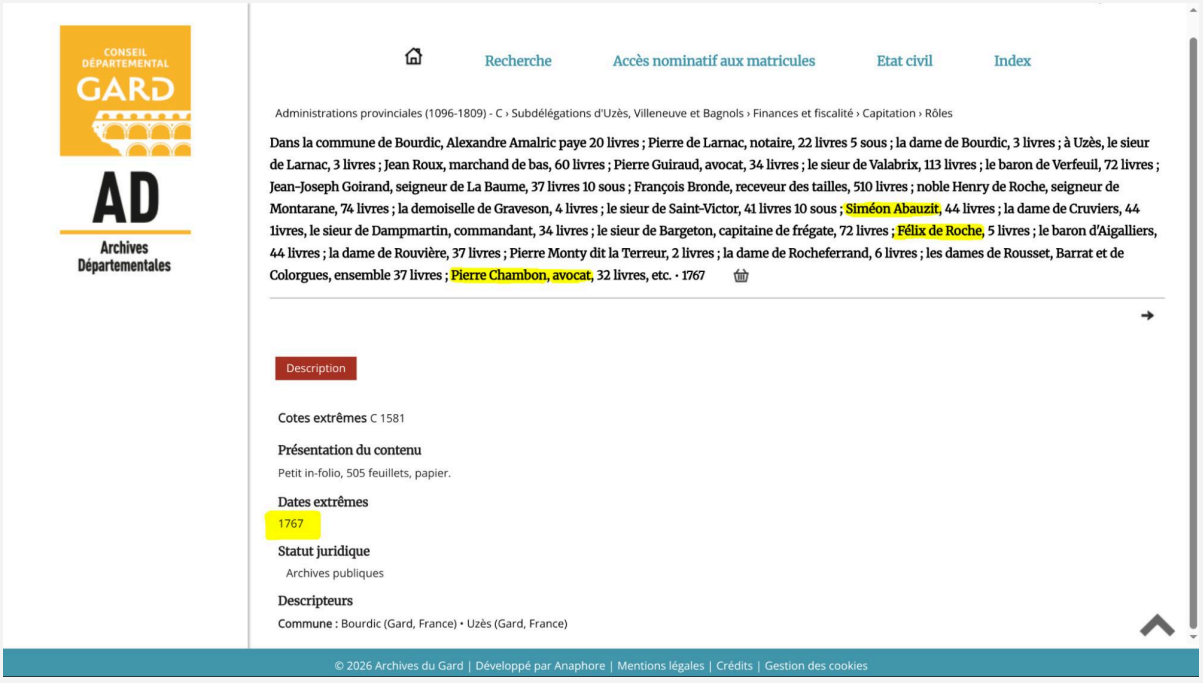

Mariage protestant en 1770 de son fils Pierre-Firmin avec Louise Froment dont le père est Simon Froment de Sagriès (probable franc-maçon selon Ph. Ferré cf. plus haut) :

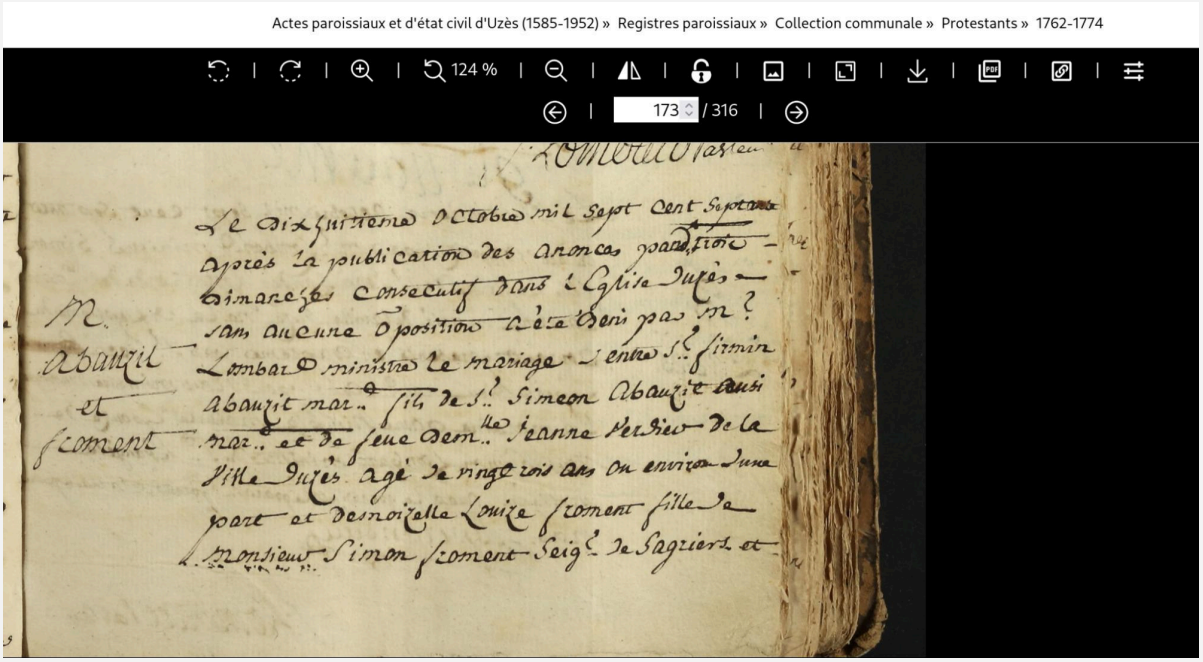

Baptême protestant en 1771 de Louis Simon Siméon Abauzit fils de Pierre-Firmin :

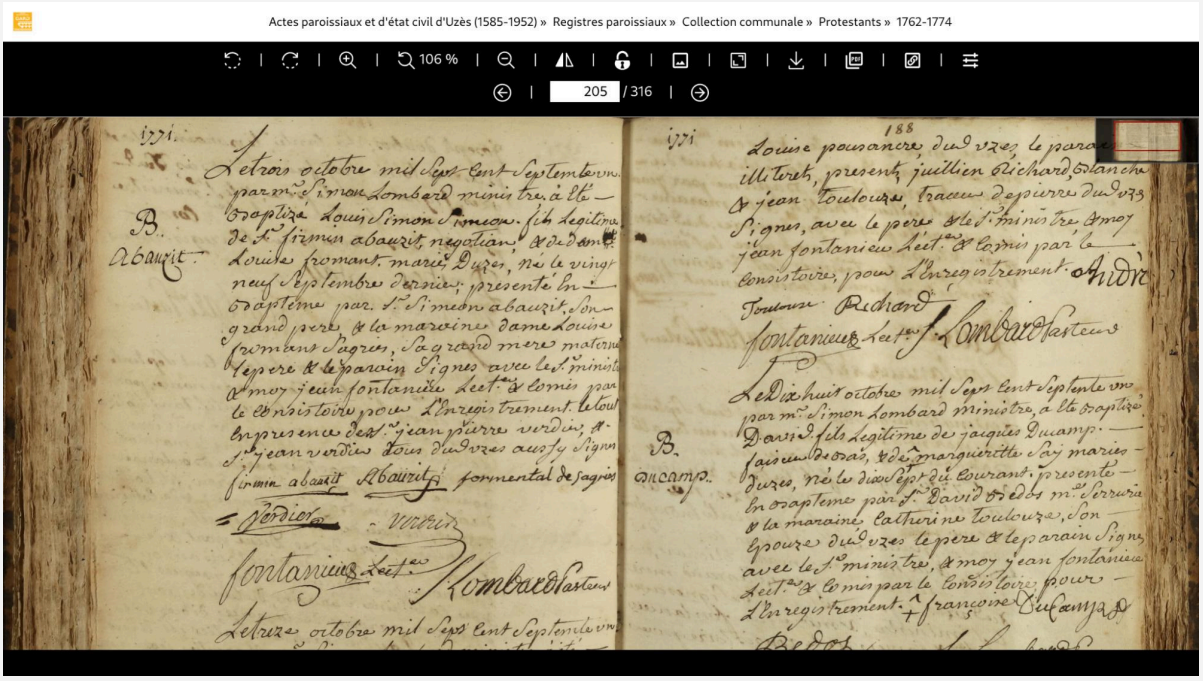

…qui sera “initié à la trentaine” comme son père Pierre-Firmin : https://communication.academiedenimes.org/wp-content/uploads/2023/11/Memoires-2020-2021-Version-web.pdf

Séance du 28 février 2020

LES PÉRÉGRINATIONS SCOLAIRES D'UN JEUNE PROTESTANT UZÉTIEN À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

par Frédéric ABAUZIT
membre résidant

Louis Siméon Abauzit, est né en septembre 1771 à Uzès. Il est mort sans postérité dans la même ville en 1835. Il est bien connu des historiens d'Uzès, certains le recopiant sans scrupules. Je n'ai avec lui qu'une parenté très lointaine, puisque nos ancêtres communs sont nés il y a plus de 250 ans. Mais il a laissé une quarantaine de cahiers manuscrits reliés, dont il se trouve que je suis le dépositaire. Ce sont des écrits de réflexion, d'agriculture, d'histoire, de souvenirs. Avant de les confier à un service d'archives, je me suis fait un devoir d'aider à les sortir de l'oubli.

La lecture prolongée de ces pattes de mouche jaunies est décourageante. La présentation du personnage, par lui-même, n'est pas avantageuse. A le lire, un petit bonhomme, s'étant livré dans sa jeunesse à un « *honteux et déplorable libertinage* » (Les souvenirs de ma vie, tapuscrit n° 250, v. en Sources à la fin de ce texte), puis devenu avec l'âge un sage disciple de Montaigne, son philosophe préféré, constatant à l'automne de sa vie, certes sans grande originalité, que « *la principale affaire de l'homme est d'être heureux* ». Il se présente comme sans qualités, mais c'est un faux modeste, il se lamente de ses infirmités et douleurs, mais confesse qu'il les doit à son « *goût effréné pour les plaisirs vénériens* ». Il doit peut-être aussi à ces plaisirs son absence de descendance. Bref, selon l'annotation lapidaire laissée en marge d'un cahier de mémoires par feu un de nos confrères, un « pauvre type ».

Fig. 1. Louis Siméon Abauzit (1771-1835)

Mais si l'on prend la peine de décrypter la petite écriture, on y trouve notamment, pour ce qui touche à cette communication, une description vivante et pittoresque de la petite cité et de ses habitants dans les derniers lustres de la Monarchie, cette « *Fascinante époque* », pour reprendre l'expression de notre éminent confrère Gabriel Audisio[1]. Il y a aussi, dans le microcosme uzétien décrit par Louis Siméon, « *tous les ingrédients qui font le charme fin et épicé du XVIII^e siècle* », selon le mot de Jean-Marie Rouart dans sa préface aux Mémoires du cardinal de Bernis.

Rien n'a été publié, ou presque[2] de ce que l'intéressé nommait ses « *radotages et bavardages* ». Mais en attendant le thésard, point découragé par cette masse d'écritures, je vais tenter de vous intéresser

1 - Préface de l'ouvrage d'Emmanuelle Chapron : *L'Europe à Nîmes : les carnets de Jean-François Séguier (1732-1783)* Editions Barthélemy 2008.

2 - De larges extraits généalogiques concernant la famille Froment ont été repris par Mme de Charnisay, *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette : Étude sur les Fugitifs du Languedoc (Uzès)* Mme de Charnisay. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015), Vol. 65, N° 2 (Avril-Juin 1916), pp. 125-149. Mme de Charnisay, *Les fugitifs du Languedoc. – Uzès. (A propos des chiffres de l'abbé Rouquette)* Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015), Vol. 85 (Octobre-Décembre 1936), pp. 414-440 Galant, Jean-Christophe, *La course aux champs à Uzès d'après le journal de Siméon Abauzit (1814-1815)*, dans *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Bas-Languedoc du XVII^e siècle aux années 1970. Affrontements et dialogues,* Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Paris L'Harmattan, 2008.

il ne pourrait leur donner que du pain sec[7]. Mais l'école laissait quand même un bénéfice permettant l'entretien de la famille Pfeffel, tout en nourrissant bien ses élèves. Plus tard, sous l'Empire, Pfeffel, ruiné par les assignats et la fermeture de son école, sera très heureux de recevoir de l'État une rente annuelle de 1200 francs.

L'établissement a, au cours des ans, élargi son recrutement et sa fonction, pour devenir l'École militaire et académique puis, en 1783, l'Académie de Colmar : selon son fondateur «*une académie convenable à tous les états et à tous les pays*». Elle sera fermée en 1792, n'ayant plus d'utilité dans une France désormais unifiée et ayant supprimé ses régiments étrangers.

Pfeffel dirigeait l'école avec son ami Lersé, un autre alsacien. Franz ou François Lersé avait été un ami de jeunesse de Goethe, avec lequel il avait fréquenté l'université de Strasbourg, dans le même groupe d'étudiants. Il s'agissait pour les pédagogues d'éveiller les élèves à la tolérance et à l'amour des hommes, en veillant aussi à leur développement physique. Pfeffel n'a pas élaboré son propre système d'éducation ; il s'inspirait des principes pédagogiques de Johann Bernhard Basedow, lesquels étaient repris largement de l'*Émile* de Rousseau, visant à enseigner aux enfants à se gouverner eux-mêmes, à éveiller leur curiosité. Mais Pfeffel était avant tout pragmatique dans sa recherche du développement moral, intellectuel et physique de ses élèves. Bien entendu, étaient bannis, dans son école, le rabâchage et les châtiments corporels.

L'école n'était pas une création isolée, mais une maille d'un tissu d'établissements d'éducation dits « philanthropinistes », initié par Basedow en Allemagne, avec son Philanthropinum de Dessau. Le réseau s'étendait dans le couloir rhénan. L'école de Colmar a pu être ainsi qualifiée à l'époque de « Philanthropinum à caractère militaire ». La promotion de ces établissements, dont les directeurs étaient en symbiose avec les sociétés philanthropiques, fut notamment assurée par les Loges maçonniques. Ce contexte permet de comprendre comment le petit languedocien s'est retrouvé dans une école cosmopolite réputée dans la province d'Alsace : à l'évidence parce que le père de Siméon, membre

7 - Braeuner, *Gabriel Pfeffel l'Européen*, La Nuée bleue. Note de l'auteur : La somme de 1000 livres représentait le loyer annuel d'un appartement bourgeois à Paris.

d'une mystérieuse société des Philadelphes, fréquentait ces Loges. Dans sa suite, Siméon sera, quant à lui, initié à la trentaine au Grand-Orient de France.

Selon le prospectus de l'école, le programme des élèves, âgés de 10 à 14 ans comportait l'étude de « *la religion naturelle et révélée, les langues allemandes et françaises, et si l'on désire la latine ; l'histoire, la géographie appliquée à l'art de la guerre, le blason, les mathématiques, les principes du droit des gens, des notions générales du droit public, l'écriture, la danse, les armes, le dessin, les éléments de la tactique et l'exercice militaire* »[8].

Dans cette institution, François Lersé, en sa qualité d' « inspecteur des ordonnances militaires », a joué un rôle essentiel. Selon un récit de son camarade Goethe, Lersé avait été à Strasbourg une sorte de maître d'armes de leur petite société d'étudiants. Il maniait fort bien l'épée[9]. Lersé était également un grand intellectuel, et il est connu comme ayant contribué au sauvetage du retable d'Isenheim. Les nazis, après l'annexion de Colmar en 1940, rebaptisèrent la rue Voltaire en Lersestrasse, mais Lersé n'avait vraiment rien fait pour mériter un telle compromission[10] !

La réputation internationale de l'école est attestée par le nombre considérable de visiteurs reçus durant les dix-neuf ans de fonctionnement. A Nîmes, les curieux de passage ne manquaient pas de visiter la collection Séguier ; à Colmar, c'était l'École militaire : le Fremdenbuch (le Livre des étrangers, le Livre d'Or des visiteurs) recense près de 2200 visiteurs, d'une vingtaine de nationalités, les trois-quarts provenant de pays germaniques. Sur ce nombre, on ne compte que 330 français de l'intérieur, dont près des deux tiers de nobles[11].

L'enfant, qui vient d'avoir 11 ans, arrive à Colmar le 21 octobre 1782, accompagné par son père. Ils sont passés par Neuchâtel, pour visiter des cousines, petites-filles du Gouverneur de Froment. A Colmar, le père reste quelques jours au sein de l'institution. Il déjeune avec les élèves, et participe à leurs parties de campagne, à pied ou en voiture.

8 - Chalmel, Loïc, *Philanthropisme et pédagogie au 18^e siècle,* éd. PeterLang, 2004.

9 - Chalmel, Loïc, op. cit.

10 - https://www.histoires-alsace.com/adolf-hitlerstrasse-et-autres/

11 - Pfannenschmid, H., *Gottlieb Konrad Pfeffel Fremdenbuch,*. Colmar, 1892, à compte d'auteur.

https://fichier-bossu.fr/?q=pfeffel

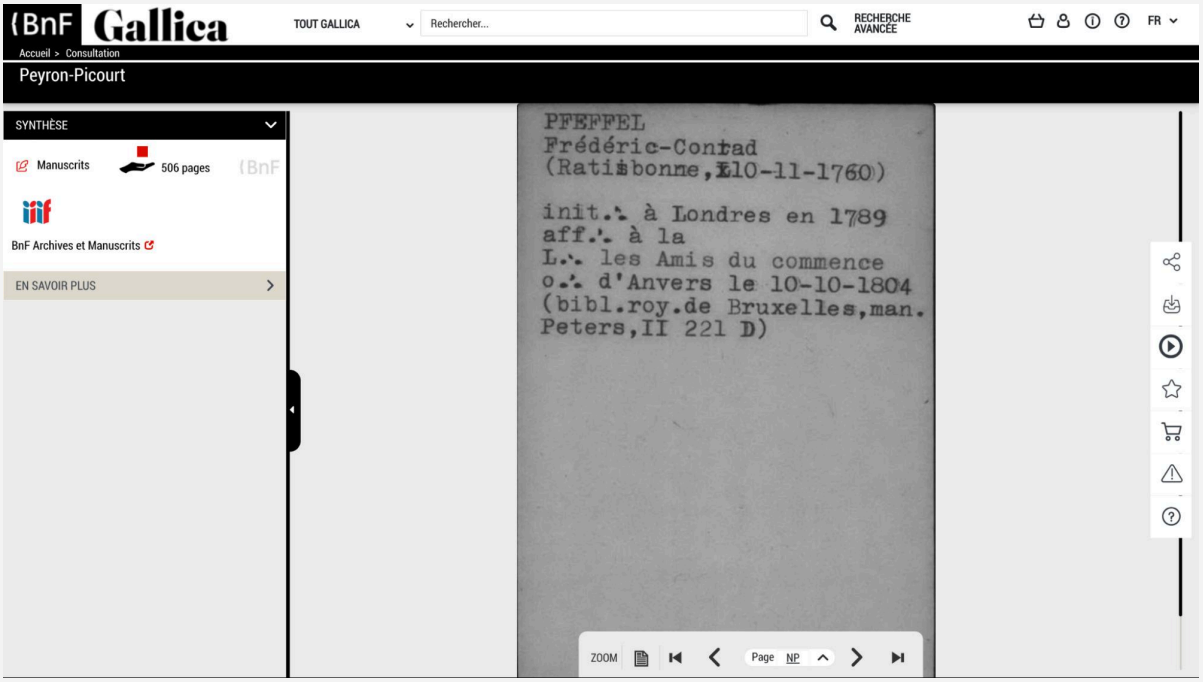

Baptême protestant en 1774 de (Jean-Pierre) Auguste, frère cadet de Louis Simon Siméon :

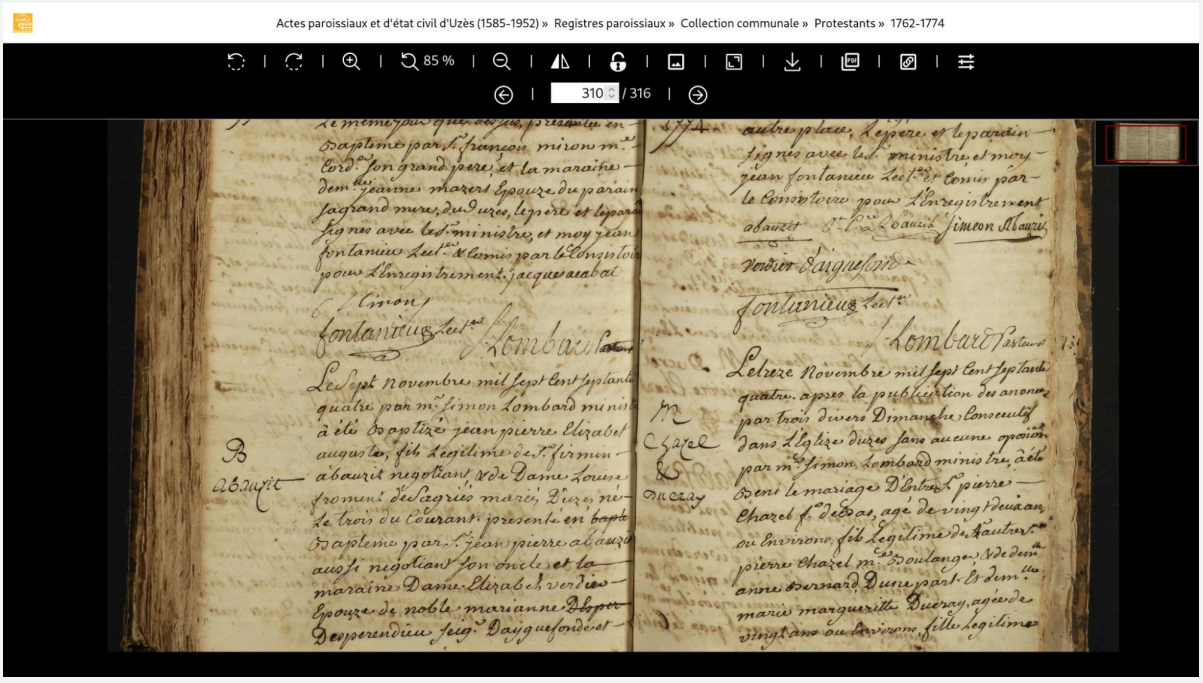

Naissance en 1805 de Jean François Alphonse[3] fils d'Auguste :

[3] adjoint à la mairie d'Uzès
https://www.geneanet.org/registres/view/2100185/13?individu_filter=41905004

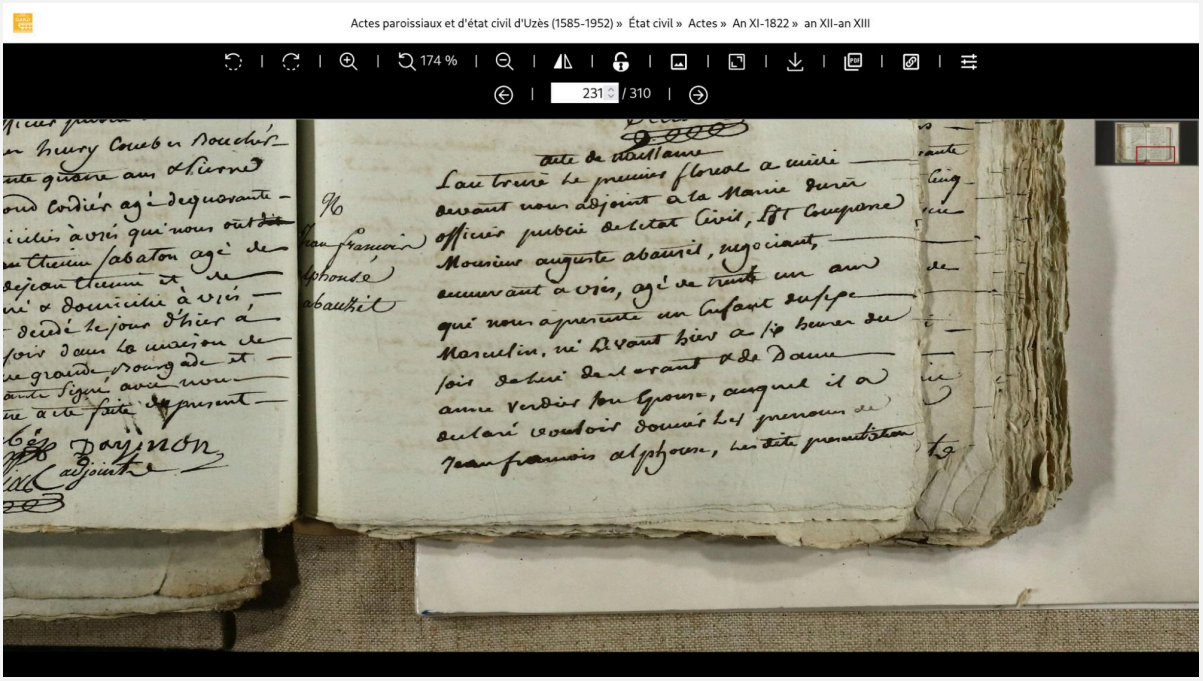

Naissance en 1838 de Auguste Henri Ludovic[4] fils de Jean François Alphonse :

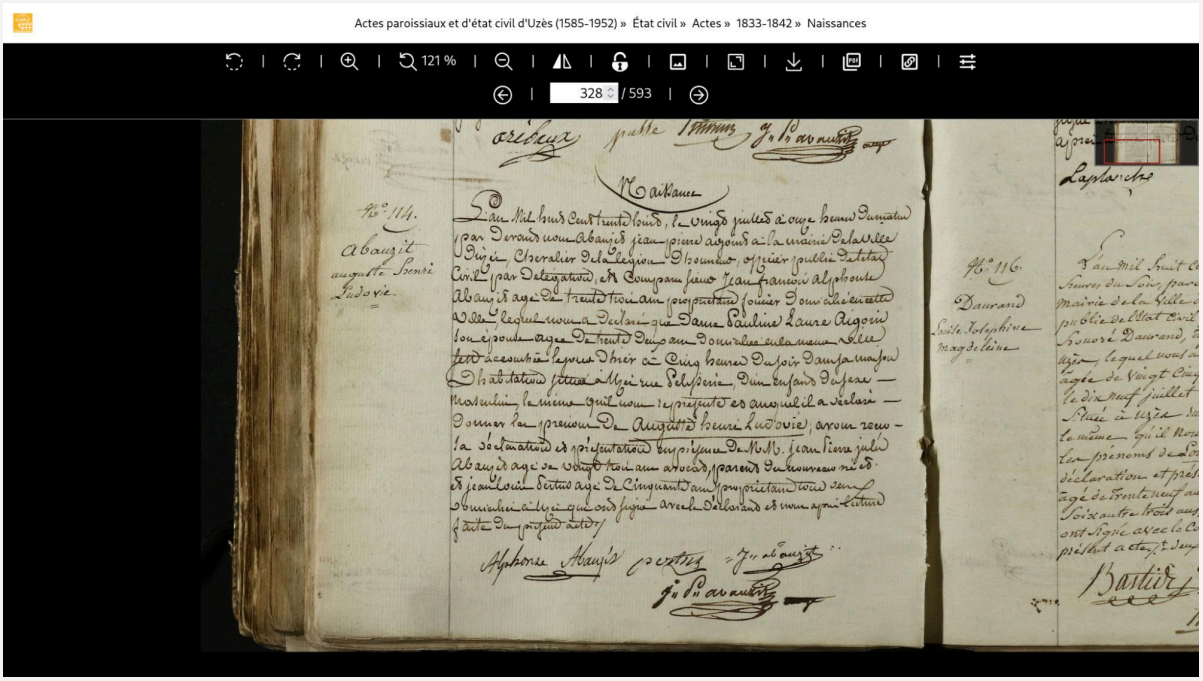

[4] https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=59724

Naissance en 1873 de François Ferdinand Alphonse[5] (marié avec Valérie Amy Pauline, fille du juge Jaubert[6]) :

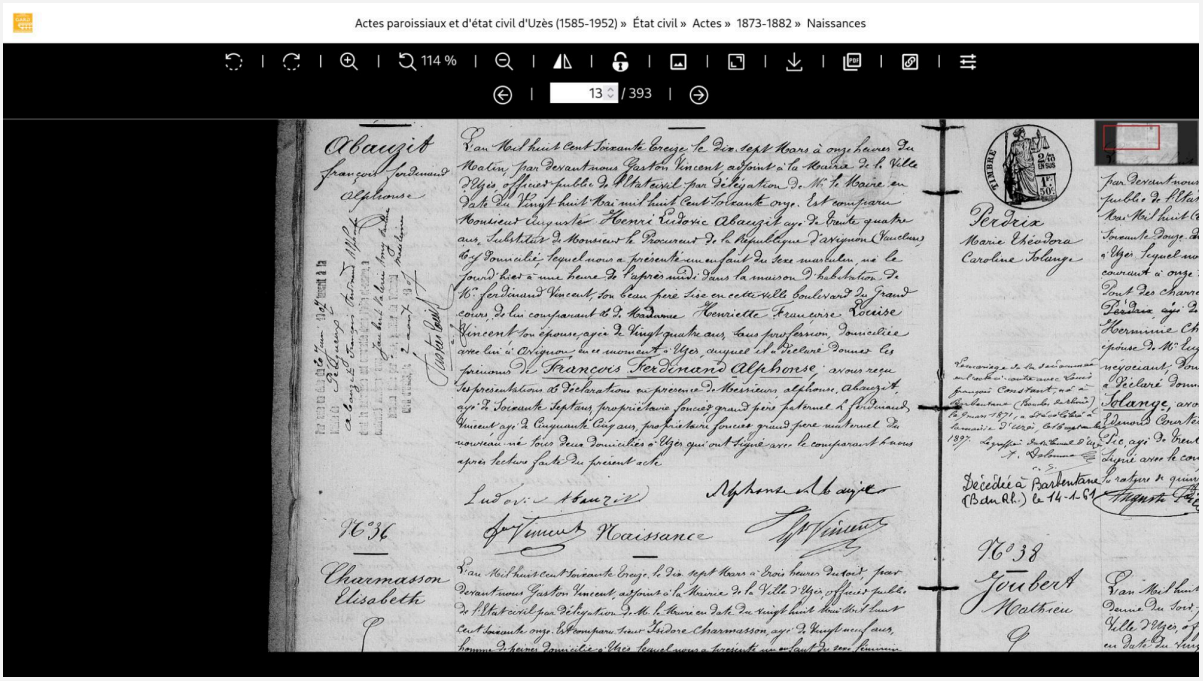

[5] https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=59723

[6] https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=71404

Naissance en 1908 de Ludovic Henri Guillaume[7], fils de F. Ferdinand Alphonse et grand-père d'Adrien :

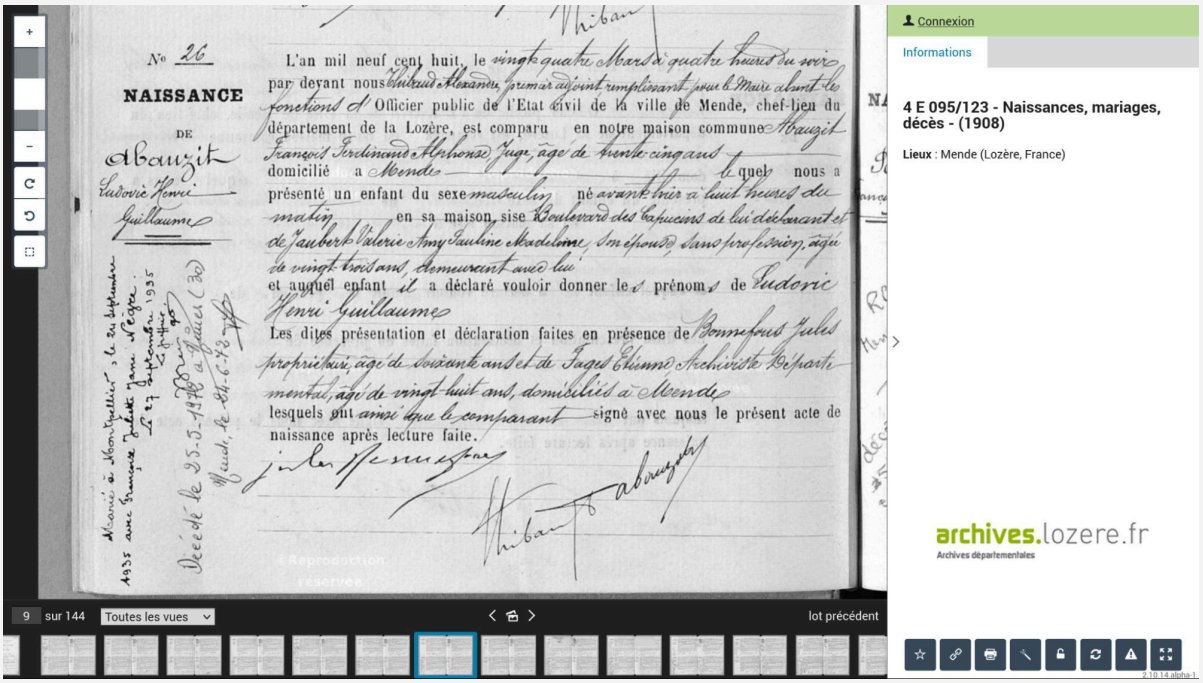

Nº 26

NAISSANCE

DE

Abauzit

Ludovic Henri

Guillaume

L'an mil neuf cent huit, le vingt quatre Mars à quatre heures du soir par devant nous Thibaud Alexandre, premier adjoint remplissant pour la Maire absent de fonctions d'Officier public de l'Etat civil de la ville de Mende, chef-lieu du département de la Lozère, est comparu en notre maison commune Abauzit François Ferdinand Alphonse, Juge, âgé de trente cinq ans, domicilié à Mende lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier à huit heures du matin en sa maison, sise Boulevard des Capucins de lui déclarant et de Jaubert Valérie Amy Pauline Madeleine, son épouse, sans profession, âgée de vingt trois ans, demeurant avec lui et auquel enfant il a déclaré vouloir donner le prénom de Ludovic Henri Guillaume

Les dites présentation et déclaration faites en présence de Bompard Jules propriétaire, âgé de soixante ans et de Jaget Etienne Archiviste Départemental, âgé de vingt huit ans, domiciliés à Mende lesquels ont ainsi que le comparant signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite.

Marié à Montpellier, le 24 septembre 1935 avec Françoise Juliette Jeanne Pégat. Le 27 Septembre 1935 Ludovic Henri Guillaume Abauzit (30) Décédé le 25-5-1990 à Paris (6e) Mende, le 04-6-90

Reproduction réservée

9 sur 144 Toutes les vues lot précédent

Connexion

Informations

4 E 095/123 - Naissances, mariages, décès - (1908)

Lieux : Mende (Lozère, France)

archives.lozere.fr

Archives départementales

2.10.14.alpha-1

Réception de Frédéric[8] Abauzit à l'Académie de Nîmes

Cher confrère,

Vous avez été élu comme membre de notre compagnie le 22 juin 2018 au fauteuil d'Henri Hugues, décédé le 19 janvier 2018. Vous avez effectué les visites protocolaires qui incombent à chaque nouvel élu, obligation qui a été rappelée récemment. J'ai donc, à présent, le plaisir de vous recevoir au nom de l'Académie.

Votre réception est la marque de la pérennité de l'Académie de Nîmes. Au-delà de sa filiation avec l'Académie française, notre compagnie trouve sa lointaine origine dans les jardins d'Académia où Platon enseignait sa philosophie. Le site de l'Académie Française indique que ce jardin, était « ainsi nommé car il appartenait à un certain Akadémos ». Ce nom était, à l'origine, une forme issue du béotien, un des dialectes parlés dans la Grèce ancienne. Or, ce mot, quand il n'est plus un nom désignant une langue, mais un adjectif, est ainsi présenté dans le *Dictionnaire de l'Académie française* : « Lourd et grossier, comme l'étaient les Béotiens au dire des Athéniens »[1]. Peut-on en déduire que progrès et pérennité vont de pair dans nos académies ?

Cher confrère, dans notre Académie, vous n'êtes pas en territoire inconnu. Votre père, Guillaume Abauzit, magistrat, qui exerça à la Cour d'Appel de Nîmes, avait été reçu dans notre compagnie en 1961.

C'était encore un temps où la poésie avait droit de cité. En 1964, André Nadal lisait les poèmes de votre père en séance :

« Je te donne une rose ;
Tu me rendras, fraîche beauté
Bien autre chose :
Pour un pétale cent baisers. »

1 http://www.academie-francaise.fr/academie-et-immortalite

Depuis 2015, vous êtes président honoraire de tribunal administratif et de cour administrative d'appel. Vous continuez néanmoins à y traiter des dossiers de reconduite à la frontière.

Vous êtes décoré de l'Ordre National du Mérite en 1997 et promu Chevalier de la Légion d'Honneur en 2007 au titre du ministère de l'environnement.

Mais si, comme pour tant d'entre nous, vous avez été accaparé par votre vie professionnelle, vous avez eu une vie personnelle également riche et bien remplie.

Vous avez éduqué trois enfants, Antoine, Adrien, Constance. Des prénoms aux accents de romanité, à moins que vous n'ayez eu, pour votre progéniture, des visées impériales ?

Vous êtes un mélomane, plutôt attiré par le romantisme du XIXe siècle avec Chopin, Litz, Mendelssohn, Schumann, Schubert, Berlioz mais également par les compositeurs du début du XXe siècle, Ravel, Albert Roussel, Florent Schmidt, Gabriel Fauré, Debussy ou Sibelius

Vous êtes aussi un lecteur assidu. Enthousiasmé par « L'histoire de ma vie » de Casanova, l'aventurier vénitien qui a parcouru l'Europe, vous aimez aussi Malaparte, Giono, Jean Carrière, Marc Bernard, André Chamson, Maurice Genevoix, Péguy et, dans un autre registre, Weygand et Zweig.

Vous vous affirmez protestant pratiquant, investi dans votre paroisse et vous savez donner de votre temps et de votre énergie dans le secteur associatif :

- Secrétaire de l'Association des Amis de l'orgue du temple d'Uzès. Cette association, créée en 2006, a notamment participé à la restauration de l'orgue. Il est signé de la maison Merklin, Schütze et Cie. La date de sa construction est évaluée, du fait de la présence d'une plaque située au-dessus des claviers, entre 1855 et 1858. La restauration fut effective en 2012. Croyez bien

7 https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=96752

8 JORF

littérature, langues anciennes et modernes, musique et dessin. Elle aurait composé à l'âge de douze ans un poème sur l'attentat de Damiens. Peut-être s'y trouvait-il quelque détail resté ignoré de Michel Foucault sur la rude journée du régicide !

La famille Verdier et la mienne étaient très proches. Elles avaient connu le même drame en 1794, ce « *souvenir ( ) capable d'empoisonner le reste de la vie* », selon les mots de la poétesse dans une lettre de 1812 à une cousine. Ce souvenir était l'exécution de son frère, Antoine Allut, guillotiné à Paris pour fédéralisme. Quelques jours plus tard, mon aïeul Pierre Firmin subit le même sort sur l'Esplanade de Nîmes, avec sept autres condamnés et, parmi eux, Louis Guizot.

La justice immanente devait rattraper leurs juges. Après la chute de Robespierre, certains furent lynchés, d'autres se suicidèrent, tel Giret, un ancien prêtre. Emprisonné au fort Vauban, Giret, pour échapper au massacre, se serait étranglé. Un article de mon frère François-Guy est consacré à ce personnage, paru dans la « Cigale uzégeoise », cette belle revue qu'a fait renaître Christian Feller.

La poétesse est-elle encore lisible ? Prenons « La Moisson », chant des « Géorgiques languedociennes », poésie lue à la séance publique de 1807 (page 365 des Mémoires). Elle décrit la récolte du blé, le battage sur l'aire, avec force détails techniques. Après le travail nourricier, vient le temps des fêtes votives : courses de taureaux, jeux de force et d'adresse. Les champions de village deviennent des athlètes mythologiques, de « nouveaux Entelle » et de « modernes Milon » de Crotone. L'économie politique n'y est pas oubliée : la poétesse y vante le contrat de métayage à moitié pratiqué dans notre partie du Languedoc, qui en permettant une juste répartition des richesses du sol, contribue à leur abondance : « *Ainsi par un accord*

heureux si l'un fournit le sol, l'autre le rend fertile »

Charles Gide y fait écho dans son « Cours d'économie politique ». Il y promeut le métayage, parce qu'il permet « *des relations plus fréquentes, parfois cordiales, entre le propriétaire et le métayer. Donc* - ajoute le maître - *ceux qui voient dans la coopération la solution de la question sociale doivent regarder le métayage d'un œil non moins favorable* ». Comment ne pas y voir l'expression d'une expérience personnelle, vécue au domaine des Sources ! mais cet enseignement a été trop vite oublié, le métayage ne représentant désormais selon l'INSEE que moins de 1% des exploitations agricoles.

Nourrie par l'histoire et la mythologie grecque et romaine et fondée sur l'utilisation de métaphores, d'images, de comparaisons, cette œuvre poétique ne trouvera plus guère de possibles lecteurs. Mais n'est-ce pas là le sort réservé désormais à toute œuvre ayant emprunté ces procédés ?

Poète, Guillaume Abauzit, mon père, élu en 1961, l'était aussi. Son destin bascula lorsqu'il fut capturé en mai 1940 dans les Ardennes, au pied du *Balcon en forêt* de Julien Gracq. Un aumônier militaire, l'abbé Ludovic Giraud, qui y fut interné quelques mois, décrit son camp : « *Une plaine basse à peine plissée par quelques vallonnements (…) Un ciel ordinairement gris, que les nuages très bas paraissent rapprocher encore de la terre. Une atmosphère ordinairement humide, chaude à certains jours, toujours lourde. Du soleil quelquefois, mais sans cette transparence légère de notre lumière de Provence. Au milieu de cette étendue uniforme, un immense carré de fils de fer. C'est l'OFLAG IV D (…) Cinq mille officiers vivent là, se demandant parfois ce qu'est ce pays qui les entoure* ».

https://fichier-bossu.fr/?q=allut

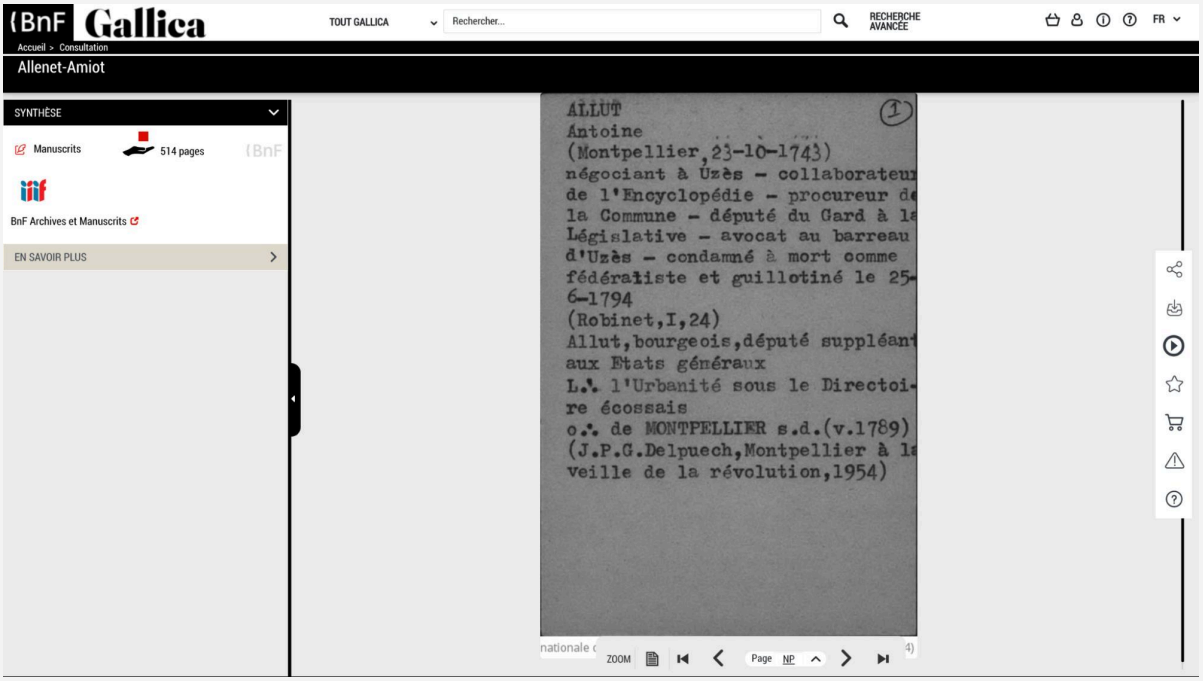

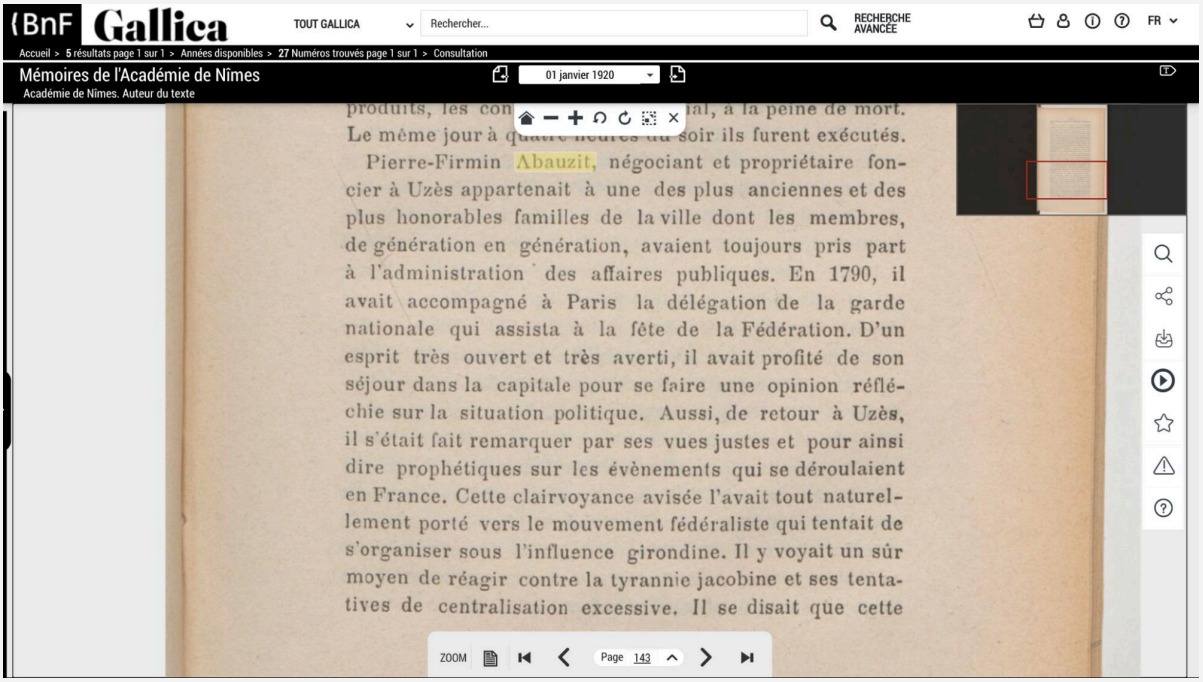

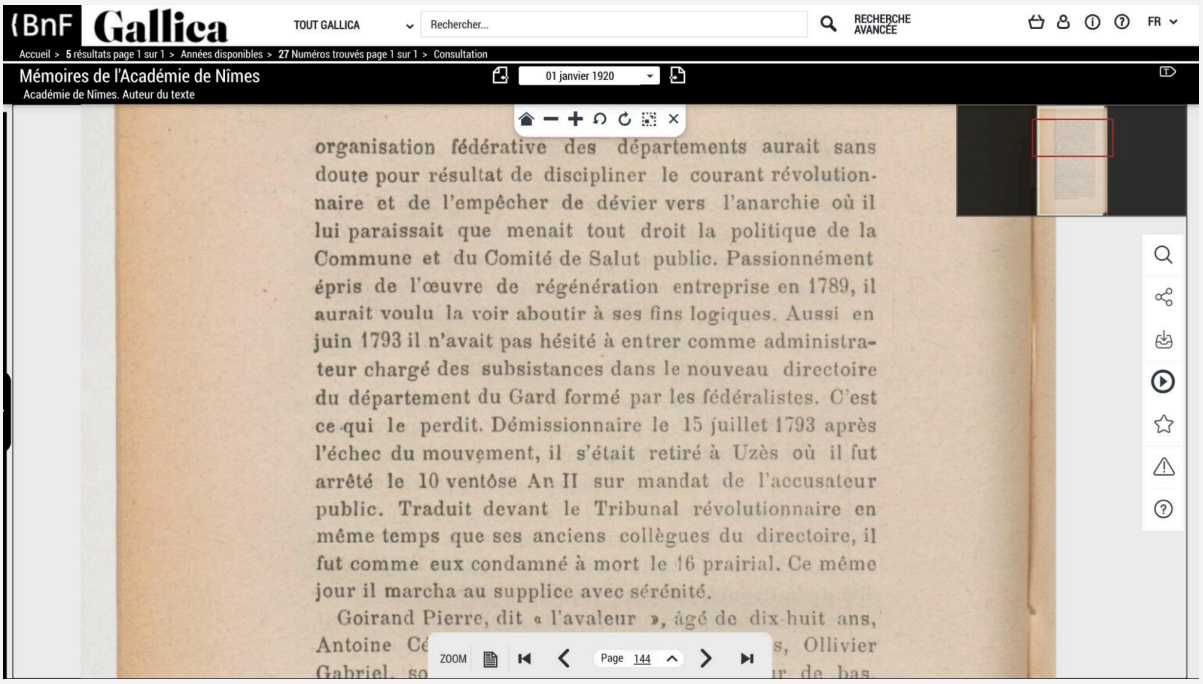

[Raoul Abauzit](#) (1947-2024) évoque Pierre-Firmin sans le nommer :

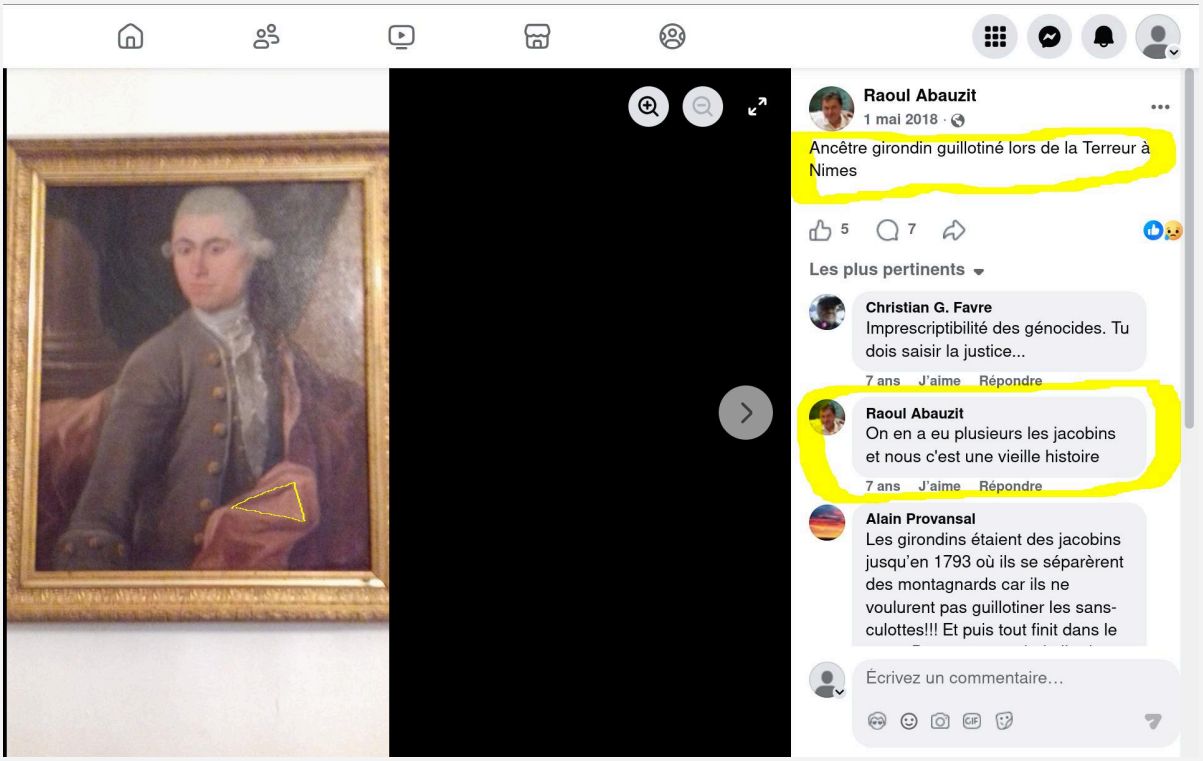

Portrait de Pierre-Firmin Abauzit, 3 doigts .·. sous le foulard :

Léon Moine (1963), *Uzès sous la Terreur*, p. 97

d'Uzès étaient de beaucoup les plus nombreux car le comité de surveillance de la ville n'était pas resté inactif ; il avait déjà ramassé soixante-et-onze hommes et dix-sept femmes. On trouvait de tout dans la maison d'arrêt, pêle-mêle, des nobles comme les Fontarèches, les Rafin, les Roche et Roche-Saleil ; des négociants protestants comme les Abauzit, l'aîné Pierre-Firmin, administrateur du Directoire fédéraliste du département et le cadet Jean-Pierre, commissaire au recrutement de la Force départementale ; des avocats, des notaires, des bourgeois libéraux et une majorité d'artisans et de menu peuple. Exceptionnellement, l'ancien maire d'Uzès, Verdier-Martin, avait été simplement consigné à son domicile, ainsi que sa femme, en raison de leur état de santé.

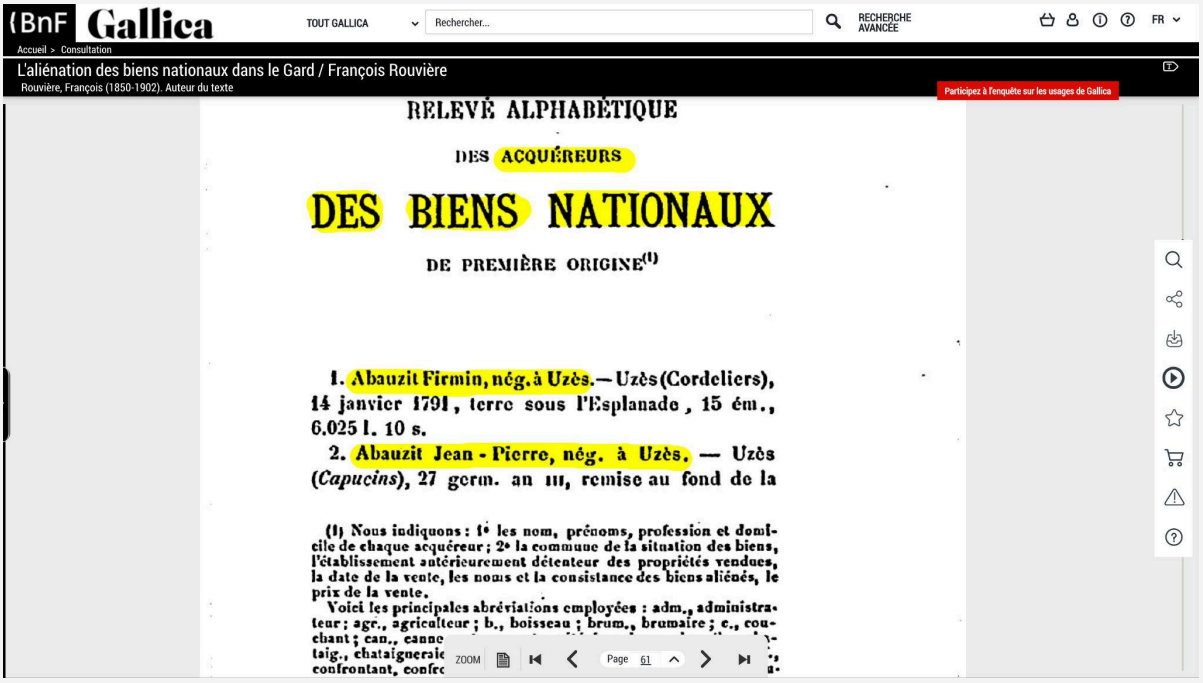

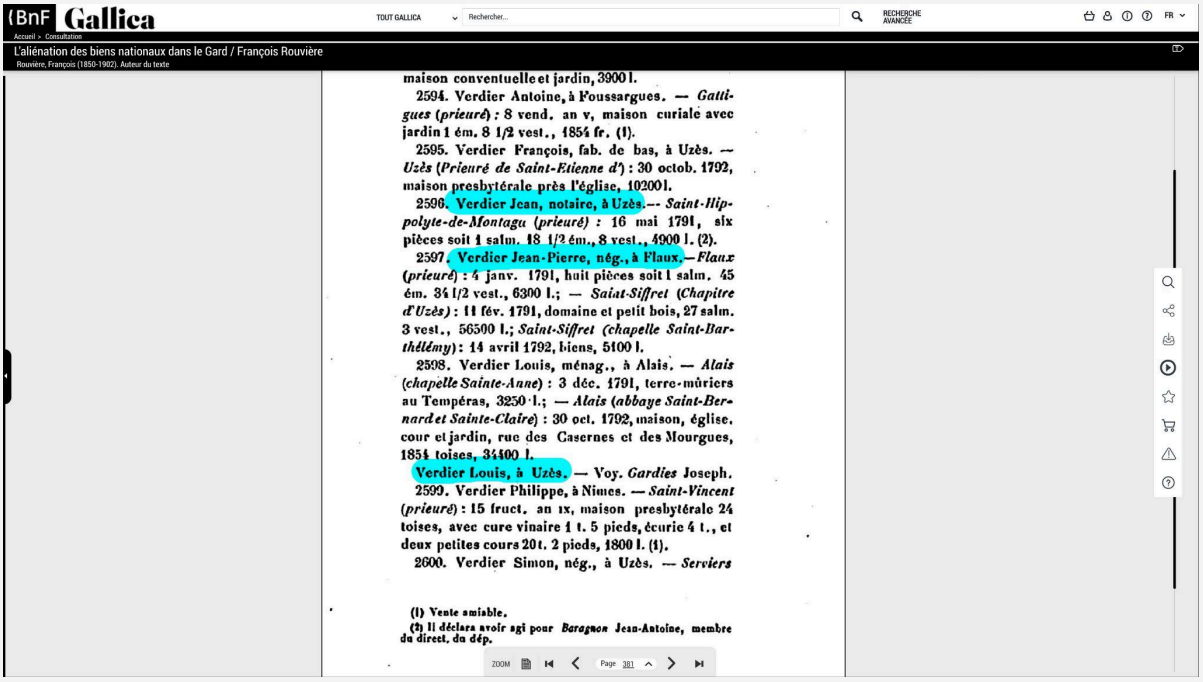

Abauzit et les biens nationaux @catholiqueprovencal9121…

p. 34

c / Les établissements religieux hors les murs

Le couvent des Cordeliers

Le couvent des Cordeliers fut fondé par Decan d'Uzès en 1271 au-delà et à l'ouest du fossé de la ville. Pillé en 1361, il fut converti en temple protestant en 1791. Les frères franciscains étaient au nombre de 5 en 1485[53], seulement de 3 en 1790. Il ne subsiste plus aujourd'hui de l'ancien couvent que le réfectoire du XIII[e] siècle, complété au XVII[e] siècle par un escalier monumental et des pièces voûtées - des travaux d'aménagement sont mentionnés dans un acte du 17 mars 1665[54]. L'ancien réfectoire fut converti en temple protestant en 1791 et aménagé par l'architecte Valentin Bernardi[55]. Le cloître était vraisemblablement disposé au sud entre le réfectoire et l'église qui se développait à l'emplacement de l'esplanade actuelle. C'est à l'occasion de la plantation d'arbres sur la promenade en 1853 que l'architecte de la ville M. Bègue mit au jour les vestiges d'une église de 24,48 m de longueur sur 9,46 de largeur (dans l'œuvre). L'édifice, orienté vers l'est, se composait d'une abside polygonale et d'une nef de deux travées (d'autres travées vers l'ouest sont à envisager dans le programme initial). L'intérêt et la connaissance du sujet, somme toute très superficielle à ce jour, méritent à l'avenir des investigations poussées en matière d'histoire et d'archéologie.

A la Révolution, le couvent fut venu en 1791 comme bien national[56] :

- la terre sous l'esplanade à Firmin Abauzit, négociant à Uzès,
- la terre des Cordeliers à Claude Pradier,
- une partie de maison avec petit jardin près de l'église des Cordeliers à Mathieu Voulland,
- la maison conventuelle avec l'église, la sacristie, bâtiment, terrain et jardin en dépendant, le tout près de l'esplanade à Pierre-Théophile Guiraud, juge au tribunal de district à Uzès et protestant.

L'ancien réfectoire des Cordeliers. Le temple protestant depuis la fin du XVIII[e] siècle.

Raoul était naturellement protestant,
raoul abauzit (@raoulabauzit) • Instagram photos and videos

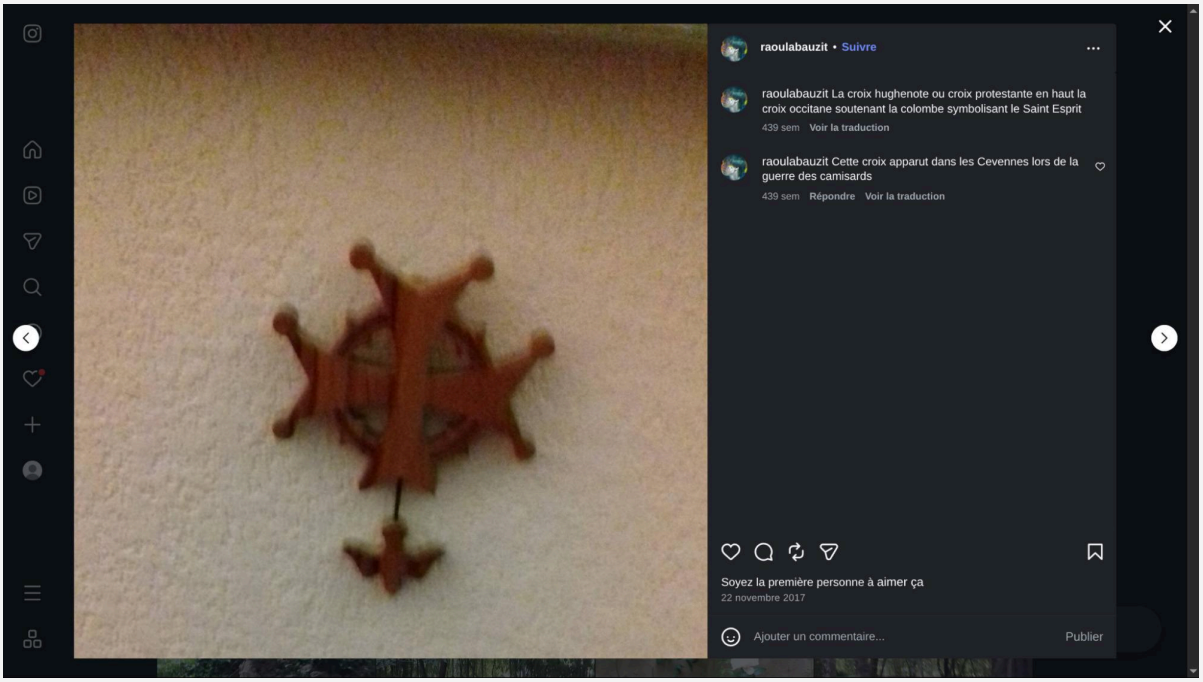

pratiquant au temple d’Uzès,

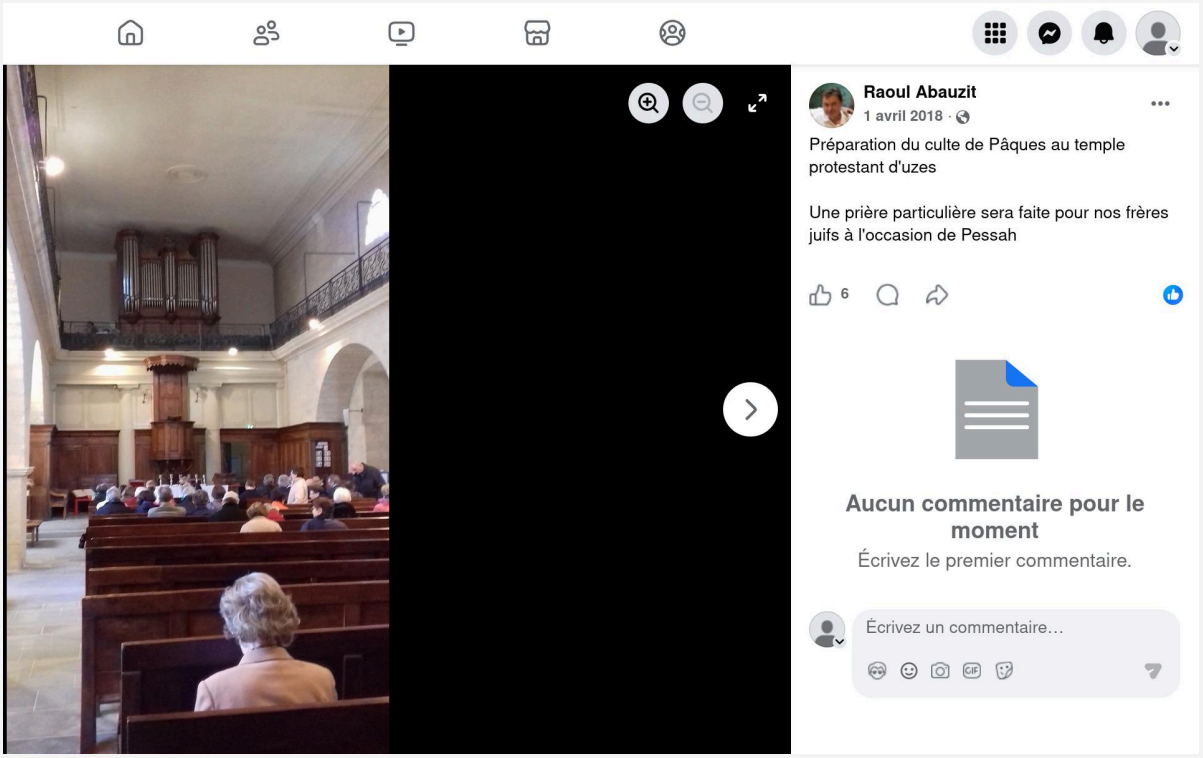

avocat,

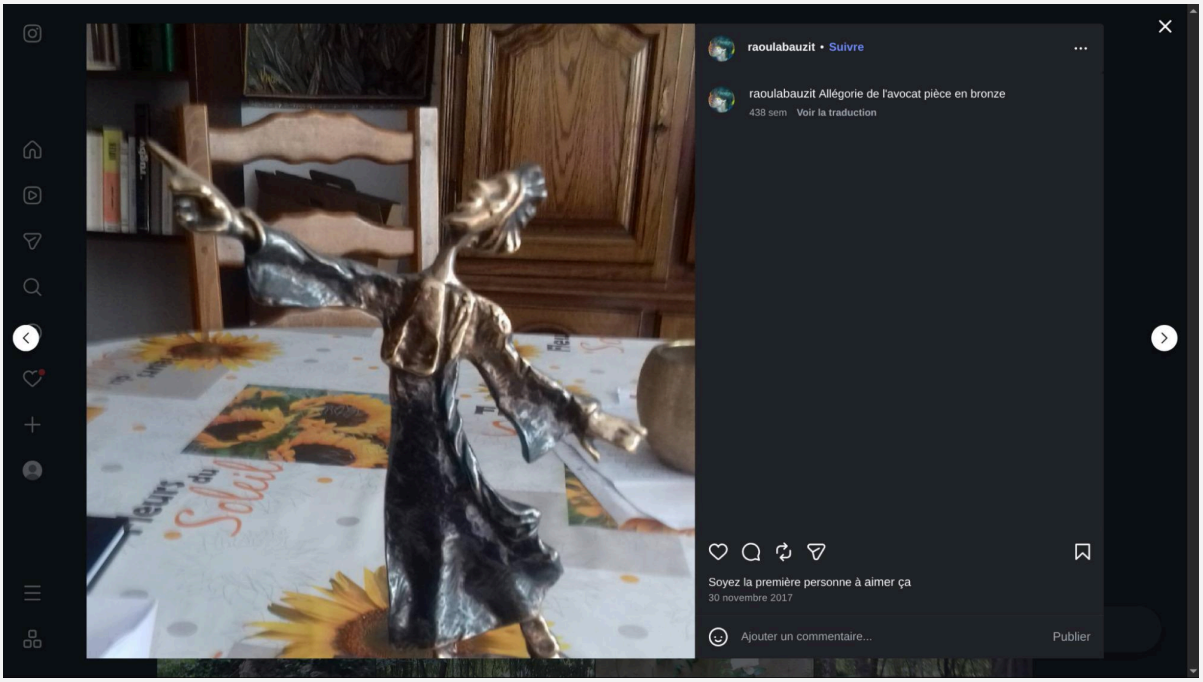

et franc-maçon (photo publiée le 7 sept. deux mille dix sept) :

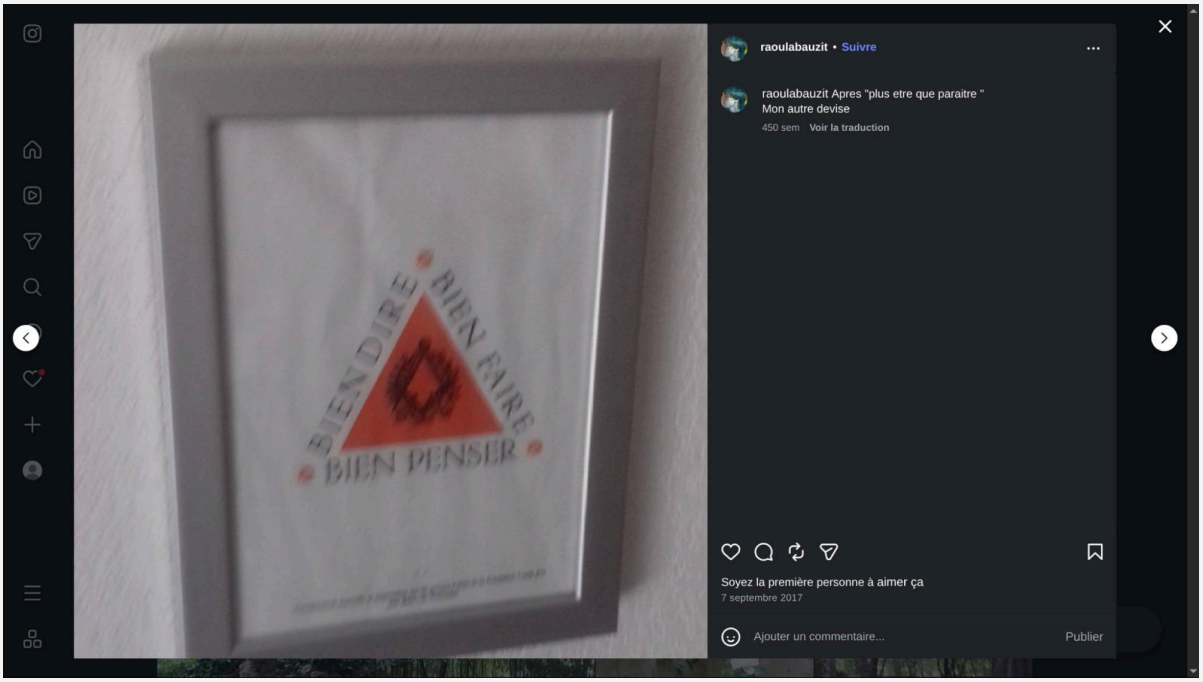

pour comparaison (google images) :

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
BIEN PENSER
BIEN DIRE
BIEN FAIRE
G
LA R.·. ECOSS.·.
LES ZÉLÉS PHILANTHROPES
AU

the DuPont connection

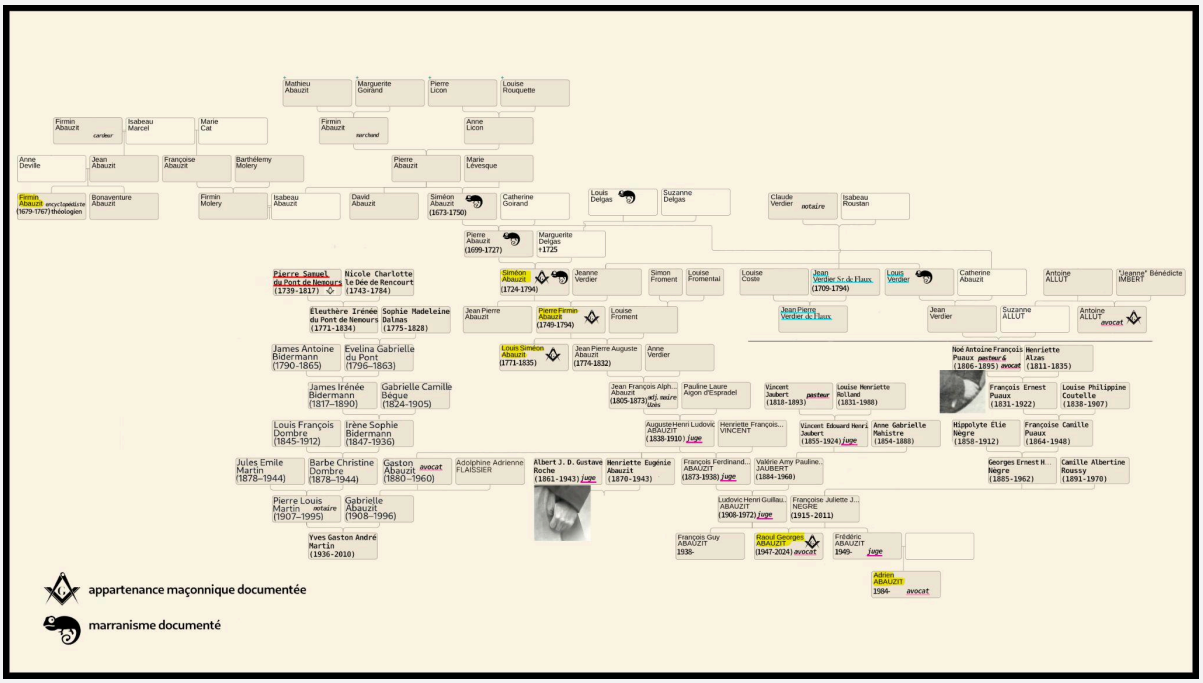

La généalogie officielle des DuPont (également famille française huguenote, émigrée aux États-Unis fin XVIIIe avec Pierre Samuel du Pont de Nemours et son fils Éleuthère Irénée, fondateur de l'empire poudre/chimie), fait mention p. 263 d'une certaine Gabrielle Abauzit :
[GENEALOGY of the DU PONT FAMILY.pdf]

(7)
(See Chart 78)

PIERRE LOUIS JEAN MARTIN
Jan. 21, 1907 /
m. July 5, 1934
GABRIELLE ABAUZIT
Apr. 16, 1908 /

(8)

YVES GASTON ANDRE MARTIN
Apr. 4, 1936 /

FRANCOISE CHARLOTTE SABINE MARTIN
Nov. 8, 1937 /

BRIGITTE ANDRIENNE LUCIE MARTIN
Aug. 13, 1944 /

Louise Cécile Gabrielle née le 16 avril 1908 (déclarée le 18) est la fille de Paulin Gaston Abauzit :

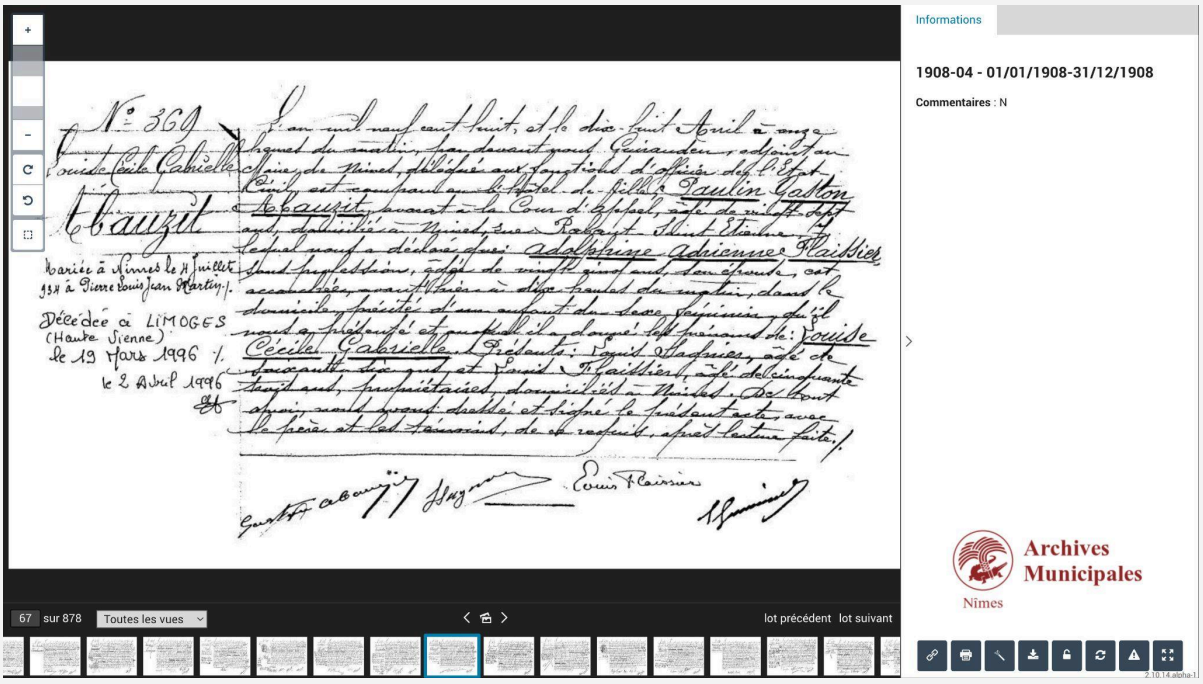

Paulin Gaston[9] Abauzit est un autre fils d'Auguste Henri Ludovic Abauzit :

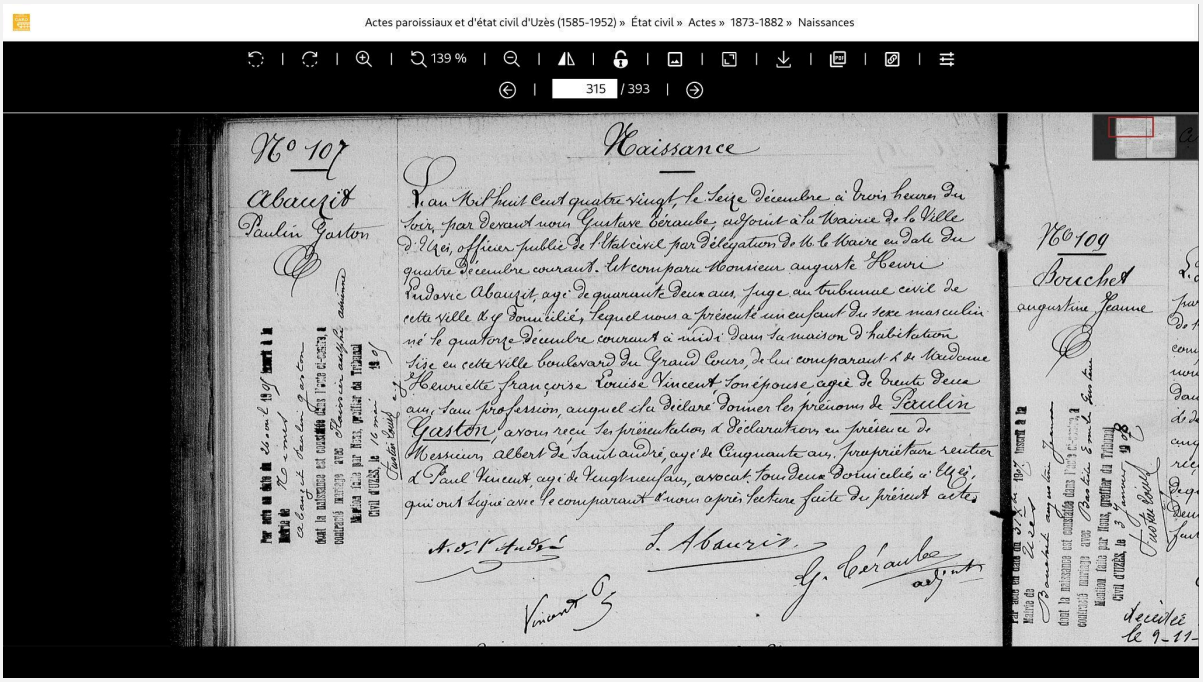

En parlant chimie, Yves Gaston André Martin, ce haut-fonctionnaire zélé polytechnicien pour la cause environnementale (fils de Pierre Louis Martin et Gabrielle Abauzit) n'avait pas l'air au fait de l'épandage généralisé pour hacker le climat (tout comme Adrien pour qui le sujet est classé top-conspi)
https://www.annales.org/archives/x/yvesmartin.html

[9] « La faveur dont paraissent jouir les associations exclusives de tout caractère religieux, leur liberté reconnue, leur extension de jour en jour plus grande, l'activité et le zèle dont certaines font preuve pour résister à l'envahissement des divers et nombreux fléaux sociaux, engagent à croire que leur action mérite d'être considérée et accrue, qu'en elles le ministère public peut trouver un précieux secours dont il convient d'étudier l'influence possible et désirable ».
Gaston Abauzit (1880-1960), arrière grand-oncle d'Adrien, avocat à la Cour d'Appel de Nîmes, "De l'Influence Des Associations sur l'Exercice de l'Action Publique", p. 22

LE HASARD

une propriété particulière

“Les Auvis” (ou Ovis), une propriété familiale depuis au moins 150 ans :

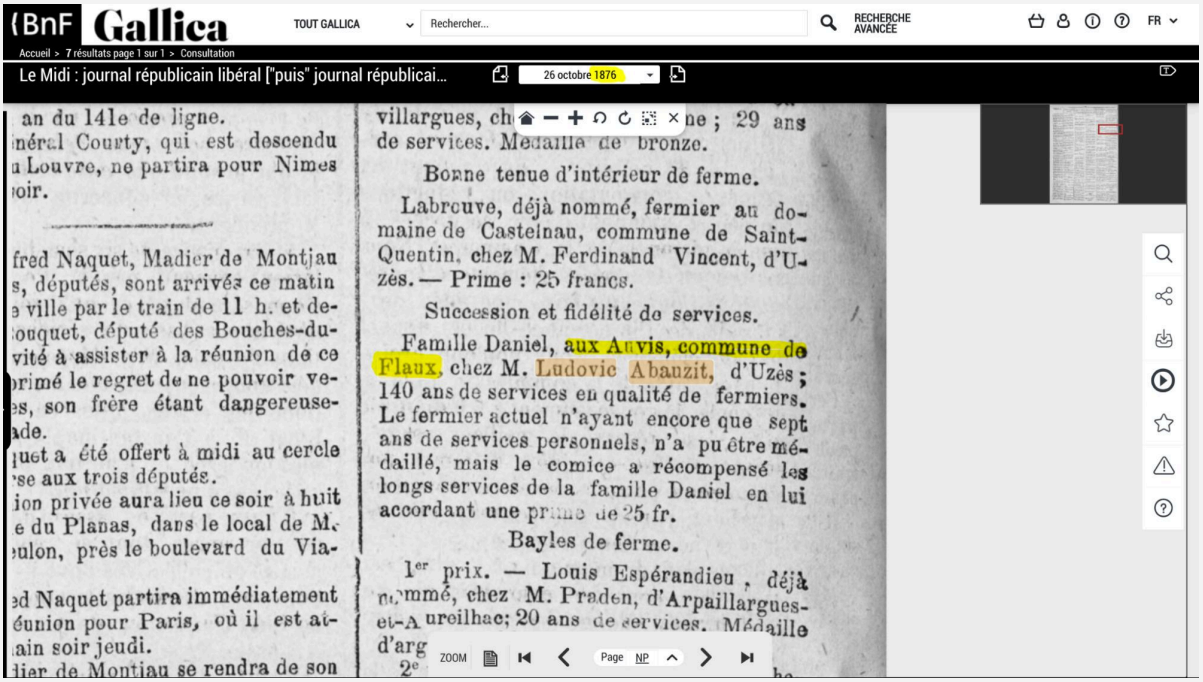

[discours de réception de Guillaume Abauzit](#) à l’académie de Nîmes pp. 78-79 et [photo](#) de son oncle Gustave Roche[10] marié avec Henriette Abauzit[11]:

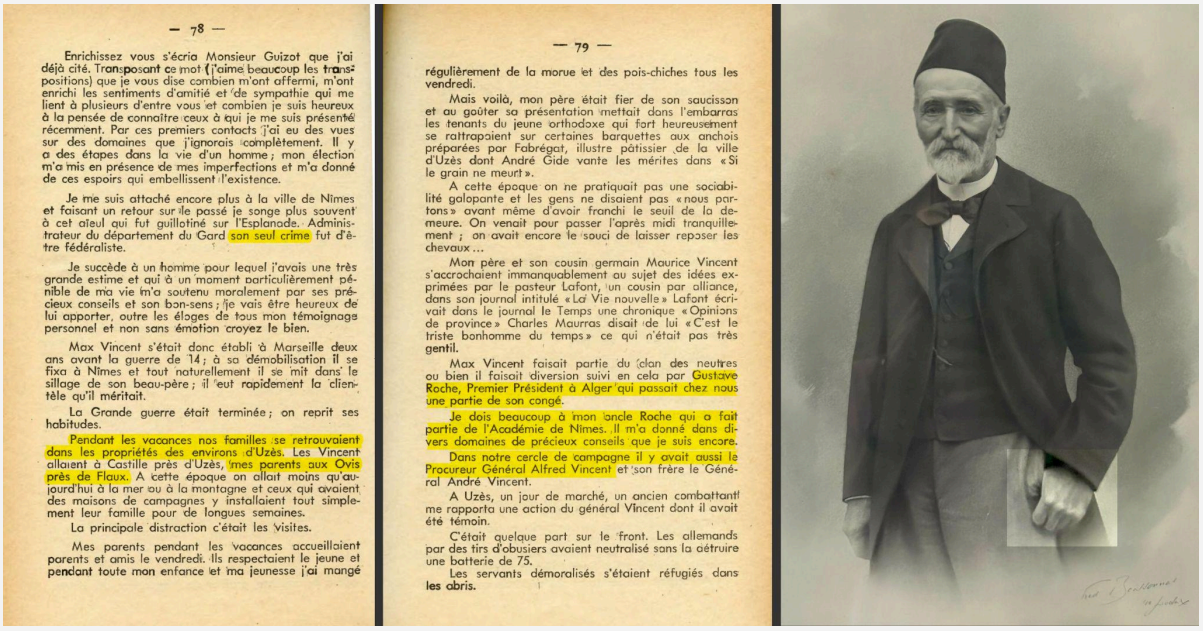

— 78 —

Enrichissez vous s'écria Monsieur Guizot que j'ai déjà cité. Transposant ce mot (j'aime beaucoup les transpositions) que je vous dise combien m'ont affermi, m'ont enrichi les sentiments d'amitié et de sympathie qui me lient à plusieurs d'entre vous et combien je suis heureux à la pensée de connaître ceux à qui je me suis présenté récemment. Par ces premiers contacts j'ai eu des vues sur des domaines que j'ignorais complètement. Il y a des étapes dans la vie d'un homme ; mon élection m'a mis en présence de mes imperfections et m'a donné de ces espoirs qui embellissent l'existence.

Je me suis attaché encore plus à la ville de Nîmes et faisant un retour sur le passé je songe plus souvent à cet aïeul qui fut guillotiné sur l'Esplanade. Administrateur du département du Gard son seul crime fut d'être fédéraliste.

Je succède à un homme pour lequel j'avais une très grande estime et qui à un moment particulièrement pénible de ma vie m'a soutenu moralement par ses précieux conseils et son bon-sens ; je vais être heureux de lui apporter, outre les éloges de tous mon témoignage personnel et non sans émotion croyez le bien.

Max Vincent s'était donc établi à Marseille deux ans avant la guerre de 14 ; à sa démobilisation il se fixa à Nîmes et tout naturellement il se mit dans le sillage de son beau-père ; il eut rapidement la clientèle qu'il méritait.

La Grande guerre était terminée ; on reprit ses habitudes.

Pendant les vacances nos familles se retrouvaient dans les propriétés des environs d'Uzès. Les Vincent allaient à Castille près d'Uzès, mes parents aux Ovis près de Flaux. A cette époque on allait moins qu'aujourd'hui à la mer ou à la montagne et ceux qui avaient des maisons de campagnes y installaient tout simplement leur famille pour de longues semaines.

La principale distraction c'était les visites.

Mes parents pendant les vacances accueillaient parents et amis le vendredi. Ils respectaient le jeune et pendant toute mon enfance et ma jeunesse j'ai mangé

— 79 —

régulièrement de la morue et des pois-chiches tous les vendredi.

Mais voilà, mon père était fier de son saucisson et au goûter sa présentation mettait dans l'embarras les tenants du jeune orthodoxe qui fort heureusement se rattrapaient sur certaines barquettes aux anchois préparées par Fabrégat, illustre pâtissier de la ville d'Uzès dont André Gide vante les mérites dans « Si le grain ne meurt ».

A cette époque on ne pratiquait pas une sociabilité galopante et les gens ne disaient pas « nous partons » avant même d'avoir franchi le seuil de la demeure. On venait pour passer l'après midi tranquillement ; on avait encore le souci de laisser reposer les chevaux...

Mon père et son cousin germain Maurice Vincent s'accrochaient immanquablement au sujet des idées exprimées par le pasteur Lafont, un cousin par alliance, dans son journal intitulé « La Vie nouvelle » Lafont écrivait dans le journal le Temps une chronique « Opinions de province » Charles Maurras disait de lui « C'est le triste bonhomme du temps » ce qui n'était pas très gentil.

Max Vincent faisait partie du clan des neutres ou bien il faisait diversion suivi en cela par Gustave Roche, Premier Président à Alger qui passait chez nous une partie de son congé.

Je dois beaucoup à mon oncle Roche qui a fait partie de l'Académie de Nîmes. Il m'a donné dans divers domaines de précieux conseils que je suis encore.

Dans notre cercle de campagne il y avait aussi le Procureur Général Alfred Vincent et son frère le Général André Vincent.

A Uzès, un jour de marché, un ancien combattant me rapporta une action du général Vincent dont il avait été témoin.

C'était quelque part sur le front. Les allemands par des tirs d'obusiers avaient neutralisé sans la détruire une batterie de 75.

Les servants démoralisés s'étaient réfugiés dans les abris.

[10] https://annuaire-magistrature.fr/index.php?dossier=fiche&personne=78799

[11] acte de marriage Roche-Abauzit

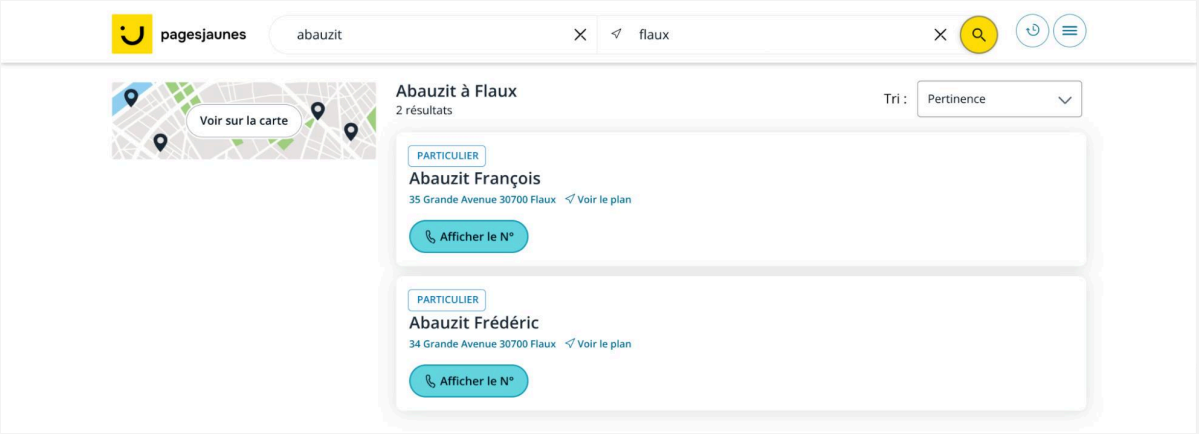

Athénaïs Abauzit (@athenabaus) • Instagram photos and videos :

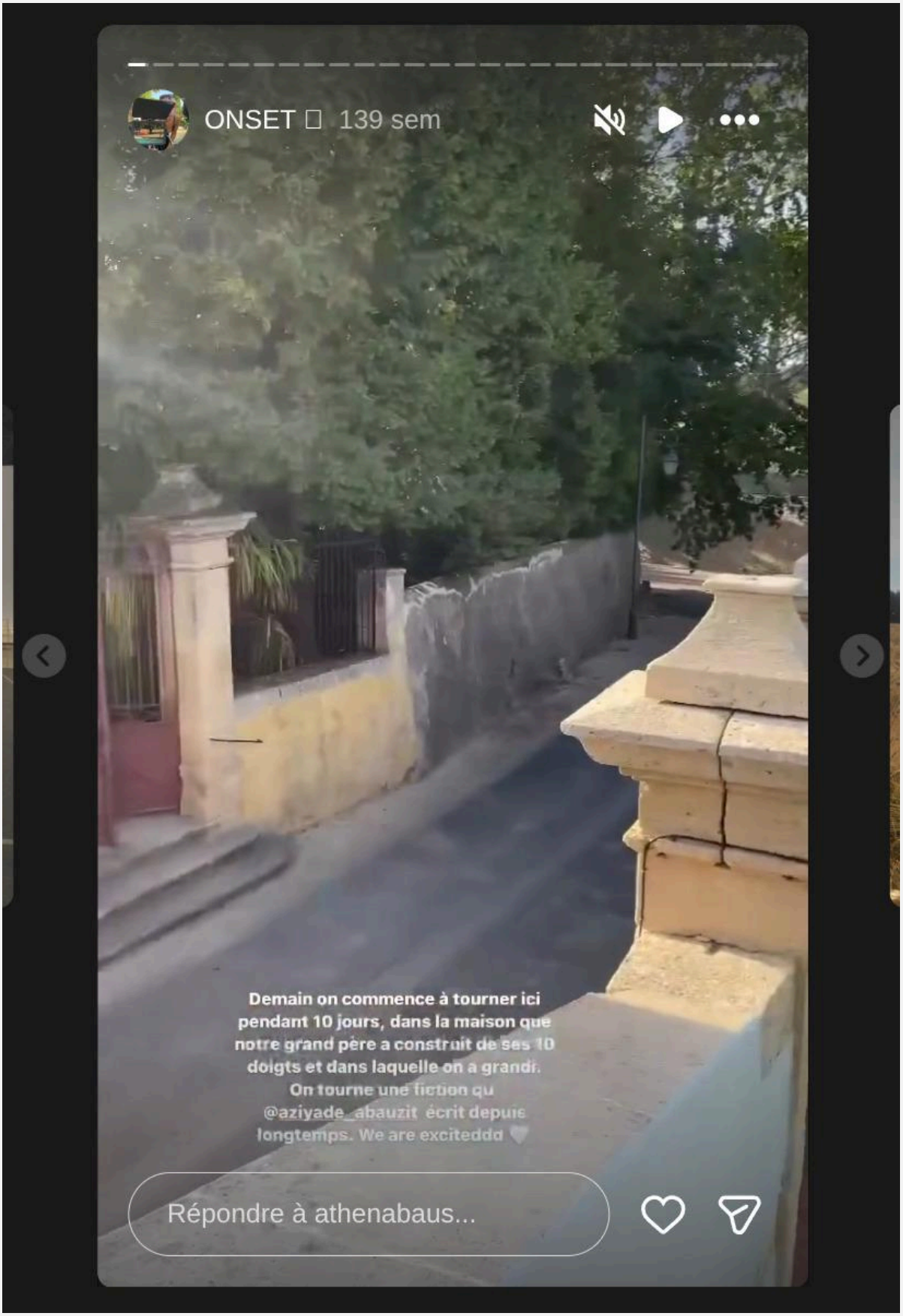
ONSET 139 sem
Demain on commence à tourner ici pendant 10 jours, dans la maison que notre grand père a construit de ses 10 doigts et dans laquelle on a grandi. On tourne une fiction qu @aziyade_abauzit écrit depuis longtemps. We are excitedda
Répondre à athenabaus...

“la maison que notre grand-père a construit[e] de ses 10 doigts” : Cette maison se situe juste en face de la maison de vacances séculaire, ancienne ferme à laquelle semble t-il on a ajouté 7 colonnes.

> *« La Sagesse s'est bâti une maison ; elle a taillé sept colonnes »* Prov. 9:1

raoul abauzit (@raoulabauzit) • Instagram photos and videos

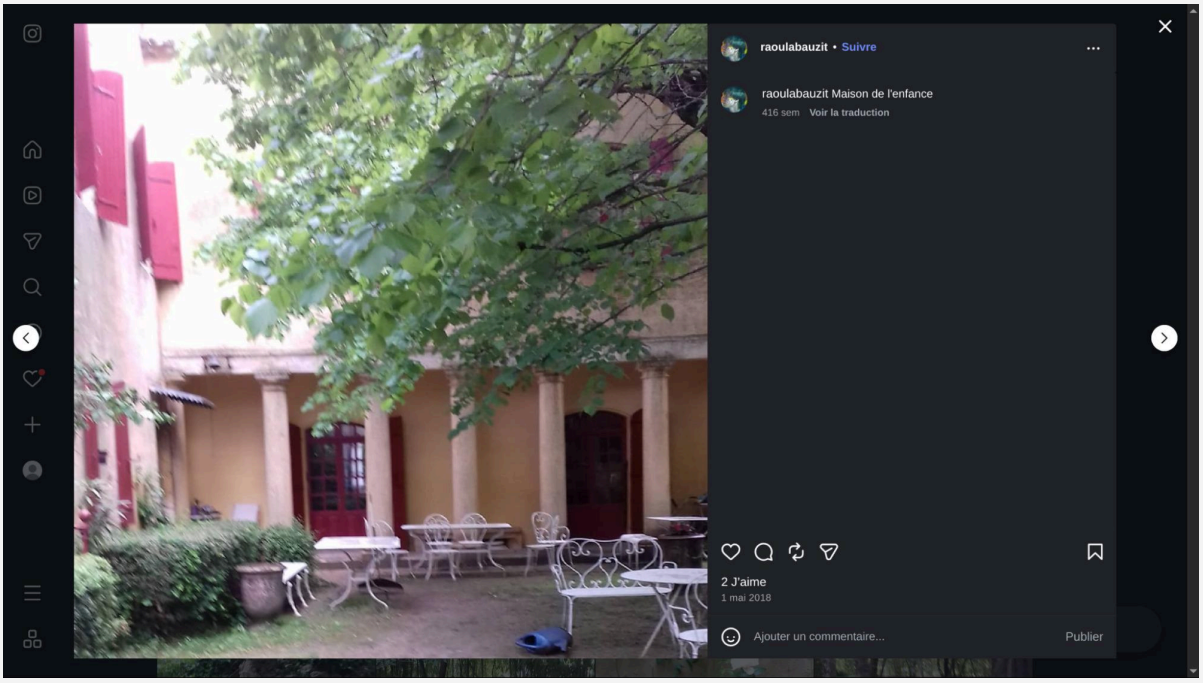

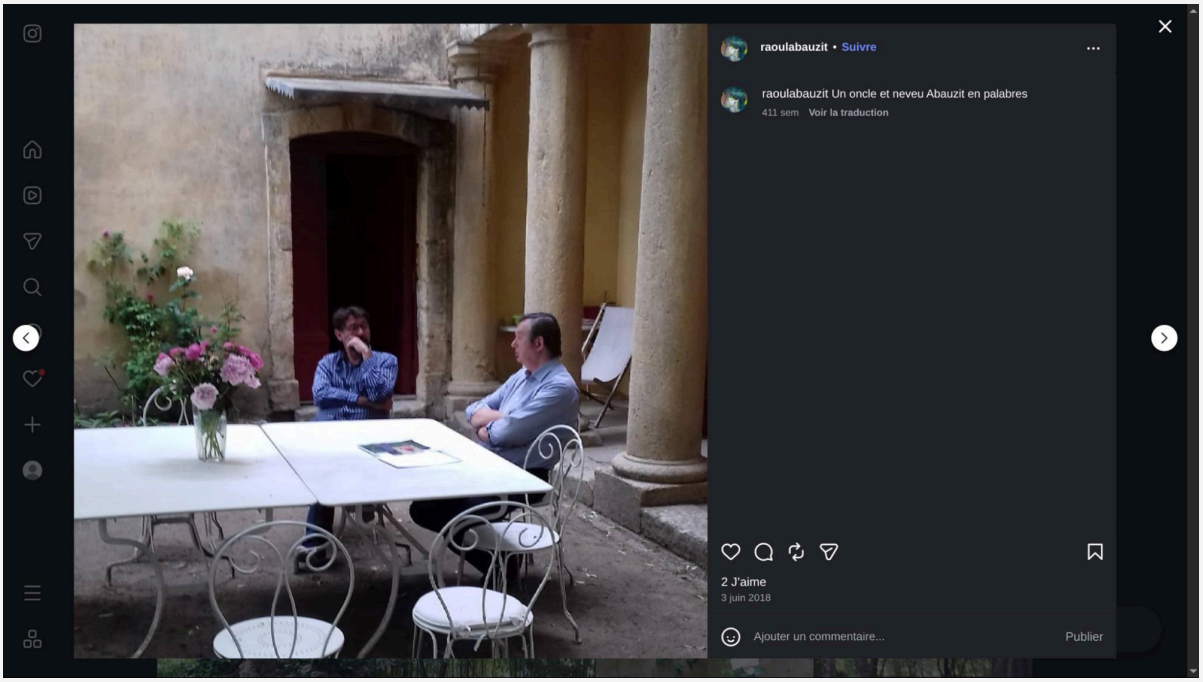

Or les piliers des portails en vis-à-vis des deux propriétés présentent la même particularité,
<u>le chapiteau de gauche tronqué</u> :

En face :

2F9V+WRQ
Ham. les Auvis
Flaux, Occitanie
Google Street View
janv. 2009 Voir la date la plus récente
Partager
mars 2025
juin 2023
janv. 2009
Date de l'image : janv. 2009 © 2026 Google Pays-Bas Conditions d'utilisation Confidentialité Signaler un problème

Ham. les Auvis
Flaux, Occitanie
Google Street View
mars 2025 Voir plus de dates
Partager
Les Auvis
Google Maps
Date de l'image : mars 2025 © 2026 Google Pays-Bas Conditions d'utilisation Confidentialité Signaler un problème

531 %
375
374
535.
537
Hameau
des
Aures.
543
544
545
546

Demain on commence à tourner ici
pendant 10 jours, dans la maison que
notre grand père a construit de ses 10
doigts et dans laquelle on a grandi.
On tourne une fiction qu'
@aziyade_abauzit écrit depuis
longtemps. We are excitedd

[concession perpétuelle depuis l'inhumation d'Alphonse Abauzit en 1873][12] :

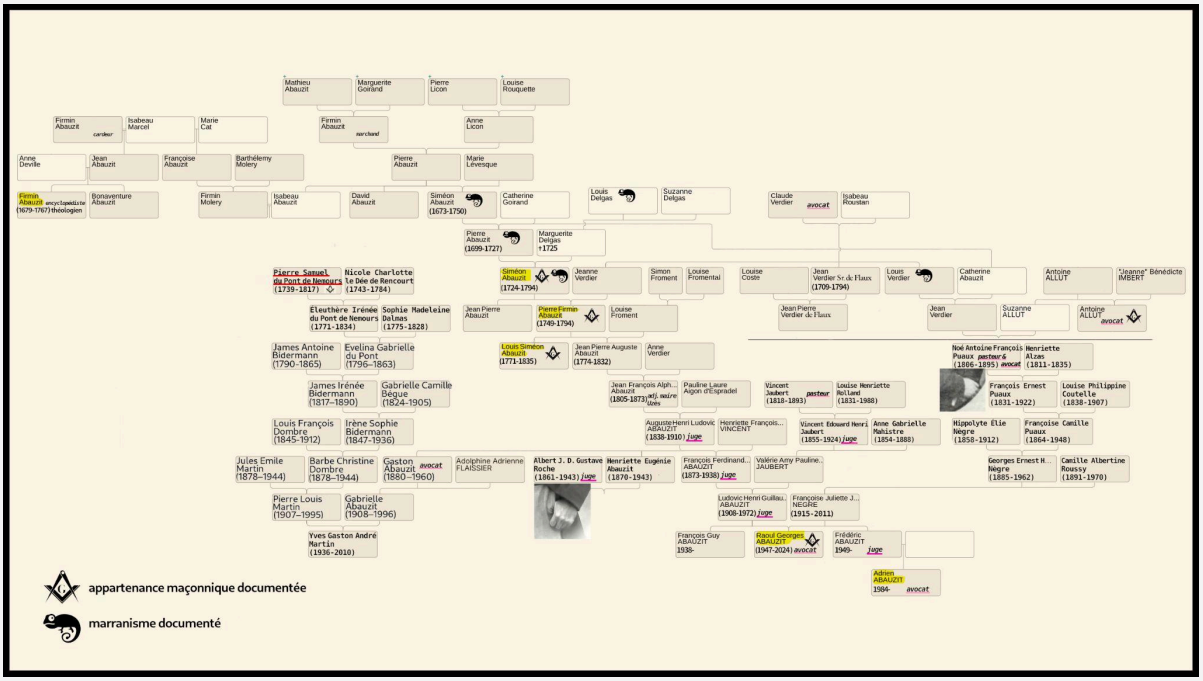

[12] procès-verbal du conseil municipal du 30/07/2025

l'hôtel de Rosier à Uzès

“La porte biaise s'ouvre sur un corridor à la droite duquel existe une salle voûtée, décorée de peintures du peintre Sigalon et qui aurait servi de salle de prières.” [13]

[13] https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00103277

Ph. Ferré (2009) *Uzès et l'Uzège, 20 siècles d'histoire* pp. 216-223 :

Un temple du 18e grade à Uzès au XVIIIe siècle ?

Un endroit de la ville atteste, pour le moins, de la vie maçonnique uzétienne à cette époque : il s'agit de l'hôtel de Rosier.

La façade ordonnancée de cette magnifique demeure s'inscrit en continuité avec l'alignement de la rue. Seule la porte d'entrée, désaxée par rapport au nu du mur, est orientée est-ouest avec des tableaux de largeur irrégulière destinés à rattraper l'oblique du dispositif. Cette orientation se retrouve dans le plan intérieur régissant la disposition des couloirs et des pièces d'habitation.

La première salle, au rez-de-chaussée, est remarquable par son décor allégorique. Cette pièce, orientée est-ouest donc, est éclairée à l'est par des fenêtres dont l'allège, plus haute à l'époque, masquait la vue directe depuis la rue. Ses dimensions sont de huit mètres sur cinq, ce que les maçons appellent un carré long, c'est-à-dire un rectangle de proportion divine (basée sur le nombre d'or).

Le plafond figure une voûte, supportée par des corbeaux ornés de symboles. L'un d'eux, à l'ouest, est particulièrement significatif et montre une tête couronnée surmontée d'un tablier ; en dessous se trouve une rose sur un enroulement, surmontée d'une croix pénétrant dans la bouche du personnage. La rose sur la croix, en motifs variés, se retrouve sur le corbeau qui supporte la naissance intermédiaire de la voûte au nord.

Les symboles foisonnent dans un mélange associant la religion, la royauté et la maçonnerie, ce qui n'est guère surprenant pour l'époque. Symbole religieux, l'ancre est présente. Le lys est là au titre des représentations de la royauté et les symboles maçonniques procèdent par allusions dans la décoration d'ensemble.

Huit statues reposant sur des corbeaux également décorés représentent les vertus : Tempérance, Pureté, Force, Prudence, Justice, puis Foi, Espérance, Charité. Des éléments de leur décoration et de leurs attitudes évoquent la symbolique maçonnique. Ainsi la Tempérance, dans une attitude singulière, a un bras en équerre ; la Force tient une colonne dans une attitude réunissant trois équerres, la jambe droite, dont le genou est dénudé, portant un lac d'amour ; la Justice tient une épée flamboyante de la main gauche et est assise sur un corbeau portant trois roses. On trouve également des triangles, un miroir…

Les murs lambrissés en partie basse sont ornés de tableaux représentant des scènes à première vue champêtres, dans le style antique, très à la mode au XVIIIe siècle. Trois d'entre eux montrent des personnages passant un pont sur une rivière.

Une peinture, située dans l'angle nord-ouest, est d'un intérêt exceptionnel sur le plan maçonnique. Elle figure sans doute possible, bien que de façon discrète, l'illustration d'un grade qui est en totale cohérence avec les symboles relevés sur les éléments architecturaux. Ce tableau représente, lui aussi, une scène champêtre avec un ciel bleu nuageux. À gauche du tableau, des bâtiments semblent ruinés au milieu d'arbres. Au-devant, quelques personnages sans caractéristiques particulières. La moitié droite du tableau montre la porte d'un temple, dont ne subsisterait que le souvenir, envahi désormais par la végétation. Des personnages se trouvent de l'autre côté, dans ce qui devait être la salle du temple, en avant de collines sur l'horizon.

Sur le parvis, l'entrée est ceinte de deux colonnes, celle de droite étant brisée. À leurs pieds s'élèvent trois marches. Sur le fronton se trouve un compas, et l'on retrouve le symbole associé, l'équerre… gisant au sol sur les marches !

Le sens est on ne peut plus clair : le temple détruit, les colonnes brisées, les outils dispersés… nous avons ici une illustration littérale et sans équivoque du grade de chevalier Rose+Croix.

Les autres tableaux, s'il est permis de les mettre en correspondance avec celui-ci, pourraient être une évocation, elle aussi discrète, de la symbolique des grades précédents, à partir du chevalier d'Orient dont on a vu l'importance dans l'exposé historique, à savoir les notions d'exil et de voyage. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Cette pièce de l'hôtel de Rosier était-elle un temple dédié au 18e degré ? Pouvait-elle être l'un des temples de la *Loge Saint-Jean de Jérusalem* dont certains membres auraient porté le grade de chevalier Rose+Croix ? Était-ce simplement la demeure d'un maçon qui tenait à voir figurer dans sa maison les symboles auxquels il était attaché, ou les deux ?

À l'étage, il y a une pièce assez remarquable, dite chambre de Saint-Jean l'Évangéliste. Sur un mur se trouve un panneau en stuc. Le soubassement représente une scène avec des personnages dans un décor antique. Au-dessus, parmi un décor foisonnant, un médaillon imposant sur

“une croix pénétrant dans la bouche du personnage” :

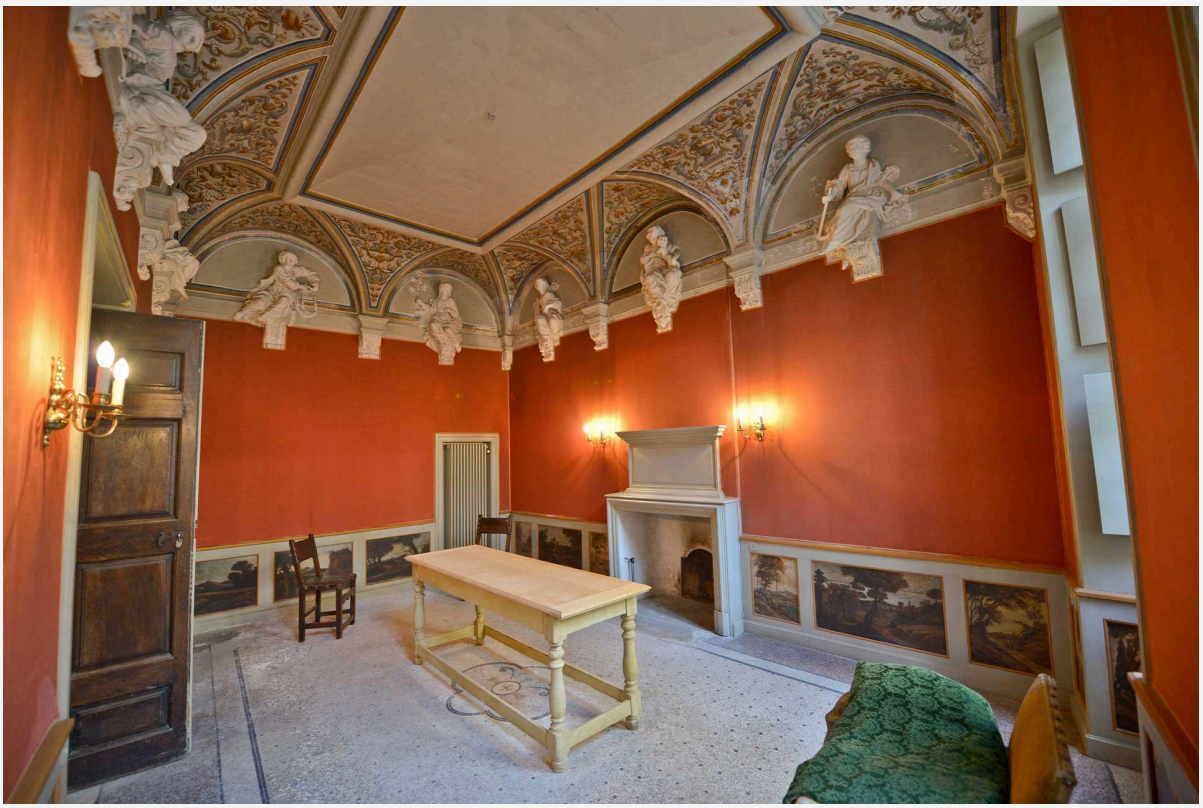

autres photos :
https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00103277

lequel reposent deux anges figure une scène où l'on voit saint Jean assis au pied d'un arbre, tenant un livre ouvert. Un aigle aux ailes déployées est à ses pieds. Un arbre, un nuage et une colonne tronquée complètent la scène. Lui faisant face, sur le trumeau d'une porte à deux vantaux, une très belle peinture représente un bateau et une barque dans la tempête. Dans le coin inférieur droit, dans l'ombre, on retrouve saint Jean et son aigle.

Pour autant qu'ils puissent être consacrés à la religion chrétienne, ces éléments ne sont pas sans faire écho à la symbolique maçonnique du 18e grade présente dans la salle dite des vertus au rez-de-chaussée.

La maçonnerie uzétienne après le XVIIIe siècle

La maçonnerie à Uzès semble renaître de façon épisodique. Il faudra attendre un peu plus de trente ans pour voir installer un nouvel atelier : *la Respectable Loge de Saint Jean* sous le titre distinctif de « La Parfaite Union ». Elle couvrira la période allant de 1803 à 1813, attestée par son livre d'architecture[b].

Le 14 juin 1803, les frères fondateurs votent une délibération pour obtenir les constitutions du *Grand Orient de France*.

« À la Gloire du G_ a__de l'u_
Au nom et sous les auspices du G_ O_ de france
L'an de la V_ L_ 5803 et le 14me jour du sixième mois
La L_ de St Jean sous le titre distinctif de la parfaite union a Lo_ d'uzès, ayant été extraordinairement convoquée dans les formes prescrites par ses Règlements, s'est assemblée dans son local inaccessible à tout profane où ont assisté les ff_ soussignés Gonin, Cade, Blanche, Deves, Dasque, Dufour, Laurent, Duclap, Euzéby, Basclet, Bedos, Serre, Rouviere, Martin, Durieu, Armand ainé.

Le V_ f_ Gonin a ouvert la Lo_ d'apprentis maçon en la forme ordinaire, après l'instruction d'usage ; il a dit, mes ff_ vous savez tous que les événements qui se sont succédés ont suspendu les Travaux de différents atteliers, mais à l'instant que vous avez pu les Reprendre, vous vous Etes réunis et vous avez travaillé. Cet esprit, ce zèle inseparable du mérite d'un vrai maçon, se sont si bien soutenu jusqu'à ce jour, que j'ai vu avec la plus vive satisfaction que non seulement vous vous Etes adopté les Règlements qui Régissent la R_ Lo_ des amis Constants de Bastia, duquel j'étais membre et que je vous ai procurés, par ce que cet O_ étoit Régulierement Constitué, mais encore vous m'avez souvent manifesté le Désir d'obtenir des Constitutions du G. O. de f_ aujourd'hui que vos principes me sont connus, que votre zèle et vos Travaux sont soutenus par une constance louable, j'ai cru devoir vous Réunir pour prendre une Délibération à l'effet de Demander des constitutions au g_ o_ de f_C'est par là que la Lo_ de la parfaite union s'établira, sur des bases inébranlables, consolidée par la vertu quelle maintiendra dans ses travaux le bon ordre l'harmonie et la Régularité qui doivent Regner dans une société telle que la notre. Si vous obtenez des Constitutions, mes f_, vous verrez bientot Eclairer vos Travaux par les instructions que le G_ O_ vous procurera.

C'est pour parvenir à la Connaissance parfaite de l'art m_ que je vous propose de Délibérer sur la Demande en constitutions ". [...]

La loge travaille à la gloire du Grand Architecte de l'Univers.

Les maçons font remonter leur calendrier quatre mille ans avant l'ère chrétienne, donc l'an de la vraie lumière 5803 ; l'année 1803 serait indiquée E_V_ (ère vulgaire).

Les conventions d'écriture maçonnique sont maintenant bien établies ; ainsi les trois points [ ] qui marquent une abréviation, et le rectangle [ ] qui signifie Loge (sans qu'il soit besoin de le faire précéder de la lettre L comme dans le manuscrit).

Les fondateurs joignent le tableau de loge à leur demande de constitutions. Il comporte les dates et lieux de naissance (entre 1746 et 1779) ainsi que l'adresse et la qualité maçonnique de chaque membre. Il s'établit comme suit : Etienne Gonin, officier de gendarmerie ; Jean Baptiste François Cade, notaire public ; Claude François Blanche, commissaire de police ; Joseph Devès, homme de loi et avoué ; Joseph Dasque, officier de la 7me brigade légère ; Pierre Dufour, notaire public ; André Laurent, avoué ; Louis Martin Duclap, receveur particulier de l'[illisible] ; Antoine Joseph Euzeby, secrétaire de la sous-préfecture ; Jean Pierre Basclet, propriétaire foncier ; Jacques Louis Victor Bedos, officier d'état-major ; Pierre Serre, propriétaire foncier ; Joseph Esprit Thomas Lavernede, professeur de mathématiques ; Joseph Rouviere, propriétaire et maire de St Quentin ; Louis Granet, avoué ; Pierre Antoine Roussel, greffier commis au tribunal civil ; David Bastide, chirurgien médecin ;

Valérian Martin, greffier du Juge de paix du canton ; Pierre Gabriel Nicolas, propriétaire et adjoint au maire ; Jean Baptiste Malignon, propriétaire foncier ; Joseph Aufan, traiteur aubergiste ; Gabriel Louis Martin, homme de loi avoué ; Paul Reynaud, homme de loi ; Firmin Labadie, propriétaire foncier ; Jean Michel Durieu, négociant.

La loge compte vingt-cinq membres. Des noms apparaissent qui figuraient déjà, à un moment ou à un autre, parmi les signatures des tracés de la *Loge de Saint Jean d'Écosse* ; ainsi Gonin, Cade, Devès, Duclap, Serre, Granet. La franc-maçonnerie à l'époque est souvent une affaire de famille. On trouve fréquemment un nom suivi de la mention père ou fils, oncle ou neveu, aîné ou cadet.

Le tableau de loge comporte également, à la suite des membres, la liste des associés libres et f_ f_ voyageurs. Il s'agit de Joseph Louis Thomas, ancien officier de marine ; Charles Joachim Bonnard, professeur de musique ; Maurice Armand, propriétaire foncier ; Jean Guzzy, limonadier ; Gilbert Martin, juge au tribunal d'appel de Nîmes et Charles François Isaïe Polge Montalbert, propriétaire foncier. Suivent enfin les noms de Joseph Bastide et Antoine Granier, tous deux faiseurs de bas, en qualité de servants de la loge.

Il est important de constater que huit parmi les fondateurs sont chevaliers Rose+Croix, ce qui accrédite l'hypothèse d'un chapitre du 18e grade à Uzès au XVIIIe siècle. Les signatures de ces frères au bas des tracés sont suivies des mentions Ch_R_+ ou S_P_R_+ (chevalier ou souverain prince Rose+Croix). Le tableau de loge du 24 avril 1810 comptera huit maîtres, un Rose+Croix et deux chevaliers d'Orient.

La loge est installée le 28 novembre 1803, et enregistrée sous le numéro 4356, par les commissaires diligentés par Alexandre Louis Roettiers de Montaleau, grand vénérable du *Grand Orient* de 1795 à 1804.

La cotisation des membres à l'obédience se nomme alors le « don gratuit » et se monte à trois francs par frère et par an.

Cette loge ne connaîtra pas d'événement significatif durant son existence.

Elle semble avoir rencontré parfois des difficultés pour se réunir régulièrement, même si la quasi-totalité des membres est domiciliée à Uzès. Pour autant que le livre d'architecture soit complet, certains tracés sont assez espacés, alors que la loge devait se réunir deux fois par mois, et l'un d'eux fait allusion à ce problème. Le tableau de loge d'avril 1804 ne compte plus que onze frères, puis l'effectif remonte à dix-sept en 1805, vingt-deux en 1806, puis onze à nouveau en 1809. Enfin quinze frères apparaissent au tableau en 1813.

Un fait notable est la démocratisation qui s'amorce en maçonnerie. Si une majorité d'hommes de loi, d'officiers, de propriétaires fonciers constitue la plus large part de l'effectif, on trouvera un tailleur, un boucher, un boulanger, un maçon, un plâtrier, un professeur de musique et un de mathématiques. En revanche, l'ancienne noblesse et le clergé sont désormais absents.

1900 verra l'installation d'une nouvelle loge du *Grand Orient de France* : « L'Aurore ». Elle tiendra ses travaux jusqu'en 1920.

Une pièce située à l'étage d'un bel hôtel particulier de la rue de la petite bourgade constitua le temple de l'une ou l'autre de ces loges. Les murs ainsi que le plafond sont peints en bleu. Des lacs d'amour font le tour de la pièce. Un compas, une équerre et des branches d'acacia ornent le dessus de la porte, et le plafond est constellé d'étoiles. Ces décorations en parfait état sont un témoignage émouvant de la présence d'une loge en cet endroit.

Enfin, la maçonnerie uzétienne patientera jusqu'au 8 novembre 1998 pour voir installer une nouvelle loge du *Grand Orient de France* : « L'Unité d'Uzès ».

La *Grande Loge de France* n'a jamais compté d'atelier dans cette ville.

Les hauts grades

Le grade de maître, qui était préalablement dévolu aux compagnons qui avaient été maîtres de loge (c'est-à-dire vénérable maître), devint le troisième grade de la franc-maçonnerie vers 1730, avec la première mention de la légende qui le porte.

Dès cette même année, on assiste à une prolifération des grades, en Europe, d'abord en France, mais aussi en Angleterre. Pour quelle raison ?

Il semble évident, certes avec le recul que l'on a aujourd'hui, que la progression initiatique du maçon ne pouvait s'arrêter au troisième degré. La plupart des rites proposent un cursus de hauts grades. Pour reprendre l'exemple que nous avons cité plus haut, le rite français aborde, après la maîtrise, les ordres de sagesse, au nombre de cinq. Le rite écossais ancien et accepté propose, quant à lui, une progression continue en trente-trois degrés. Cette progressivité dans la hiérarchie des grades n'a rien à voir, *stricto sensu*, c'est-à-dire au sens initiatique, avec un quelconque pouvoir ou une quelconque autorité, même s'il est avéré qu'il en a été ainsi quelquefois par le passé.

Les Anglais ne voulaient, *a priori*, que d'une maçonnerie en trois degrés. Malgré cela, ils mettent rapidement en place les « side degrees », grades supérieurs à la maîtrise. Le conflit entre les modernes et les anciens facilita sans doute les choses. Dans le même esprit, la première *Grande Loge de France* condamne en 1743 ce que nous appelons les hauts grades, mais les reconnaît en 1745. Ceux-ci ont connu en France un développement fructueux entre 1740 et 1765. En effet, en décembre 1743, les statuts de la *Grande Loge*, rédigés lors de l'élection du comte de Clermont à la grande maîtrise, mentionnent : « […] comme on apprend que depuis peu, quelques Frères s'annoncent sous le nom de Maîtres Ecossais […] ». L'existence d'un grade supérieur aux trois premiers, qui devait être bien antérieur à 1743, était attestée.

Un système de hauts grades est en usage en 1745 dans la loge du grand maître, la *Respectable Loge Saint-Jean de Jérusalem*, puisqu'on y trouve les appellations d'irlandais et maîtres parfaits, maîtres élus, écossais, et même des grades qui leur sont supérieurs. Ces hauts grades se présentent comme une maçonnerie de perfection. Ils ont la double volonté de garder une considération totale pour les trois premiers degrés, en même temps que de s'en émanciper pour continuer la recherche du perfectionnement.

Dès 1745, avec certitude, les maçons « écossais » se comptent en province, et la *Grande Loge* à Paris se trouve écartelée entre le conseil des chevaliers d'Orient et le souverain conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, *Sublime mère Loge écossaise*, qui se partagent l'autorité sur les hauts grades. À partir de 1750, la mère loge écossaise de Marseille aura une influence déterminante dans le sud de la France. Avignon pratique les grades de maître élu et maître écossais en 1751. Toulouse en 1748 rassemble neuf grades. Montpellier et Carcassonne suivent le même chemin. Au gré des Orients, se pratique une maçonnerie particulière appuyée sur des systèmes différents. Comme les Marseillais, les Lyonnais, par exemple, pratiquent une échelle à sept degrés qui mène au chevalier d'Orient, un des tout premiers hauts grades.

Ce qui semble caractériser le travail de ces mères loges est l'établissement d'échelles de grades que les maçons s'ingénient à vouloir cohérentes et bien ordonnées. Bernard Moisy, Très puissant souverain grand commandeur du Grand Collège du rite écossais ancien et accepté de 1998 à 2002, n'hésite pas à dire : « on ne peut qu'être admiratif devant la créativité, l'imagination et la culture de nos Frères d'alors ».

« On ne peut pas ignorer qu'à l'époque il y avait un intérêt manifeste pour l'ésotérisme, l'alchimie, l'hermétisme, la chevalerie. Les tendances occultistes et gnostiques s'inséraient dans un mysticisme qui drainait les recherches, les rêves et les exaltations les plus vives ». Elles allaient jouer leur rôle. « De cette diversité allait naître un ensemble structuré et harmonieux : le rite écossais ancien et accepté »[3].

Quelques détails à propos des hauts grades

« Le 15e grade du rite écossais ancien et accepté, chevalier d'Orient, date d'avant 1748. Il eut, dès son apparition, une vocation directrice à l'égard des degrés de l'ancienne maîtrise, celle-ci constituant les premiers hauts grades. Ce degré est attesté à Marseille, Bordeaux, Lyon, Metz, au cours de la décennie 1750. Le Conseil souverain des chevaliers d'Orient est connu par un document daté du 25 septembre 1763. Chaillon de Jonville dirigeait le « Grand Conseil des grades éminents » dont les membres étaient tous chevaliers d'Orient. Pour des raisons politiques d'alors, il fallait un nouveau grade pour les distinguer, et c'est ainsi que le 16e degré, prince de Jérusalem, sorte de second point du chevalier d'Orient, vit le jour. La diffusion de ce nouveau grade fut beaucoup plus réduite que celle du chevalier d'Orient, et vraisemblablement limitée à la mouvance de Saint-Jean de Jérusalem et dans l'obédience du comte de Clermont, qui nomma Chaillon de Jonville substitut général en 1761.

Au cours des années 1760, deux grades vont se disputer la suprématie : le souverain prince Rose+Croix et le chevalier Kadosh.

La toute première forme du grade de chevalier Rose+Croix doit dater de la fin des années 1740, sous le nom de chevalier de l'Aigle, allusion à Saint-Jean l'Évangéliste. Vint ensuite le chevalier du Pélican, encore présent aujourd'hui dans la symbolique du grade. Le nom de Rose+Croix finit par supplanter les autres et ce degré allait progressivement prendre une grande importance. Les plus anciennes copies de rituels de ce grade le réservaient explicitement aux seuls chrétiens. Aujourd'hui, l'interprétation symbolique légitime qui peut être faite des enseignements du grade -et de tous les grades dans leur ensemble-, permet à quiconque de les aborder sans pour autant dénaturer leur contenu »[4].

Notes

a. Manuscrit FM 3 656 de la Bibliothèque nationale de France.
b. Manuscrit FM 2 492 de la BnF.
1. Extrait de l'introduction de Philippe-Henri Morbach in *Les Premiers Francs-Maçons*, David Stevenson, édit. Ivoire-Clair.
2. Luc Nefontaine, *La Franc-Maçonnerie, une fraternité révélée*, coll. Découvertes Gallimard.
3. Jean-Pierre Donzac et Pierre Piovesan, *Le Rite Écossais Ancien et Accepté des Hauts Grades*, édit. Maçonniques de France.
4. Claude Guérillot, *Les degrés de l'exil*, édit. Véga et *J'ai ce bonheur*, édit. Guy Trédaniel.

François Puaux

l’index de la main gauche dépasse pour le moins

NOE ANTOINE FRANÇOIS

PUAUX

PASTEUR DE L'EGLISE REFORMEE DE FRANCE

HISTORIEN DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

NE A VALLON LE 24 DECEMBRE 1806

MORT A PARIS LE 20 FEVRIER 1895

François Puaux (1806-1895), un quinquaïeul d'Adrien Abauzit (cliquer pour accéder)

le hasard ^^

https://www.youtube.com/watch?v=3zegtH-acXE

Les Indes galantes. Les Sauvages

Les Indes Galantes opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau

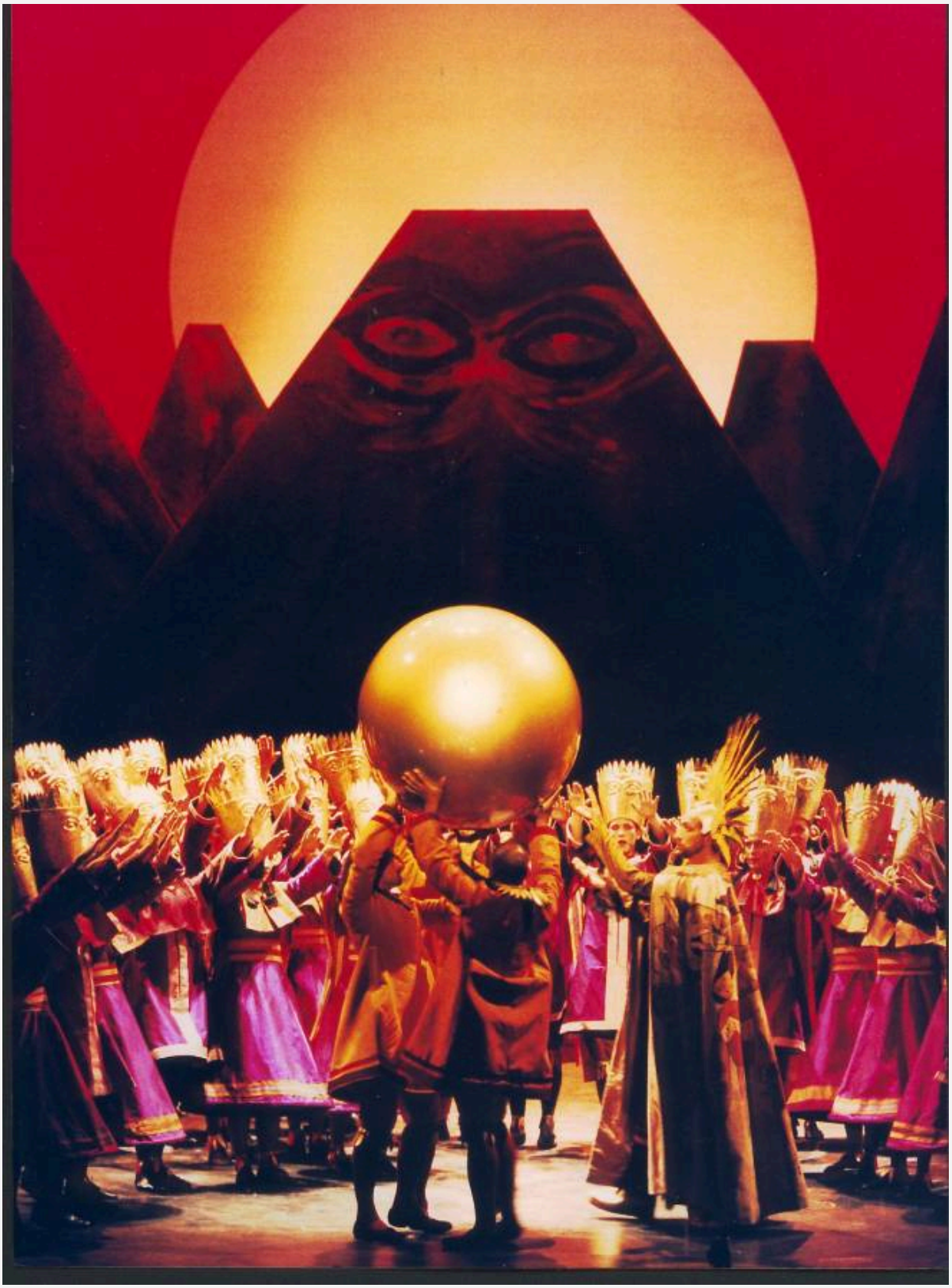

La musique maçonnique

Quant au grand Rameau, né à Dijon en 1683 et mort à Paris en 1764, on ne connaît ni la date de son initiation ni le nom de sa loge mais il est bien établi qu'il était franc-maçon puisque ses détracteurs et plus particulièrement le transfuge Travenol l'ont relevé à plusieurs reprises en le reprochant.

Un fait est certain, c'est son oeuvre est toute imprégnée de l'art royal et du symbolisme maçonnique à caractère cosmique. L'une de ses oeuvres surtout le prouve largement. Il s'agit de son « Zoroastre » qui a pour thème la lutte entre le génie du mal, l'oppression, et celui du bien, la liberté, qui sort vainqueur. Ecrite en 1749, soit 40 ans avant la « Flûte enchantée de Mozart, elle en est curieusement proche et du reste le nom de Zoroastre le Sage a été repris par Mozart sous celui de Sarastro le Grand Maître.

On retrouve encore ce même symbolisme maçonnique de Rameau dans ses Indes galantes et surtout dans sa fameuse « Invocation au Soleil ». Cette oeuvre figure toujours au répertoire des loges et elle est surtout exécutée pour la fête maçonnique de la St-Jean d'été. Il en a aussi été tiré un « Chant pour les FFnouvellement initiés » qui était le pendant du discours d'accueil fait aux nouveaux initiés par le F Orateur que l'on appelait alors le Chapelain. Comme vous le constaterez, cette oeuvre est bien caractéristique de Rameau.

https://fichier-bossu.fr/?q=Rameau%2C+Jean-Philippe

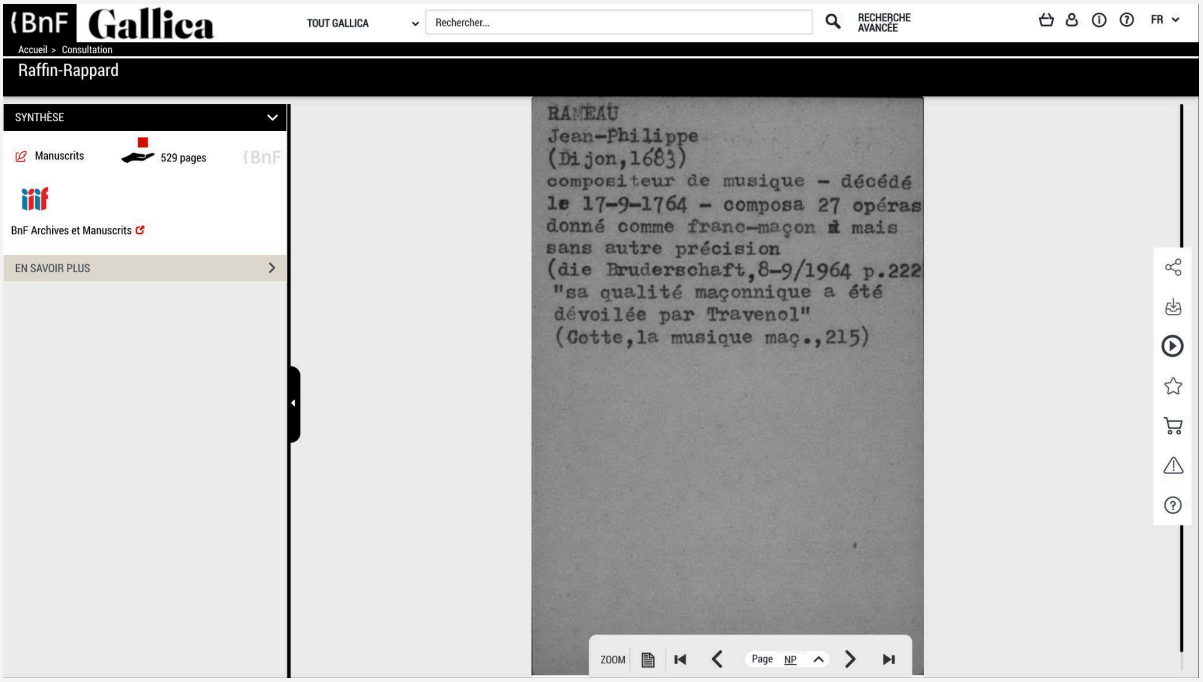

réunion entre honnêtes hommes

01h59m18s
https://youtu.be/dL22bo0brtY?t=7158

Athéna munie de tous ses attributs :

https://www.youtube.com/watch?v=1XX0pfmi8Yg

Adrien Abauzit | l'honnête homme chimiquement pur

Arséne Lupin, Gentleman initiateur

Tout commença lorsqu'un homme en smoking, accompagné d'une « femme à deux sourires » me tendit deux livres « la Comtesse de Gagliostro « et « 813 » en disant « selon la formule alchimique : Lis, relis et tu trouveras ».

Donc, suivant ce conseil, je lis, je relis les « confidences du cambrioleur »,pour tomber sur une allusion à l'Archevêque de Rouen Mgr de Bonnechose.

Ce prélat de haut rang et de haut vol,aurait été le détenteur d'un fabuleux secret trésoraire, dont la clef est cachée dans un chandelier à 7 branches.

Chandelier, qui pour certains auteurs, évoque la constellation de la Grande Ourse, dont la formule ALCOR « Ad Lapidem Currebat Olim Régina», « Vers la Pierre jadis courait la Reine ». n'est qu'une redondance.

D'ailleurs Lupin, lui-même en convient lorsqu'il s'écrit et qu'il écrit « ALCOR, Tout est là dans ces 5 mots latins ».

Ces mots, nous les retrouverons dans d'autres œuvres et notamment dans un livre de Gérard de Séde relatif à Rennes Le Château.

Pour la petite histoire cet Archevêque venait souvent se recueillir dans l'église Carcassonnaise où se trouvent les reliques de saint LUPIN,

Toujours au grès des pages des aventures lupiniennes, apparaissent d'autres indices plus ou moins flamboyants et lumineux : demeure mystérieuse, des triangles, des épées lumineuses, des chevaliers bienfaisants, des dalles noires et blanches, des « loges ».

Car qu'elles soient de concierges ou de théâtre, Lupin s'y réfère souvent et il y trouve nombre de chandeliers à 3,5 ou 7 branches, des veuves et leurs fils et même de vénérables ouvriers.

Troisième et dernier indice, « 813 ».

« 813 », est le titre d'une aventure de Lupin, mais c'est aussi la date de fondation de l'abbaye d'Alet (Aude).

L'Escrocade